

réussir

MAGAZINE

L'information municipale de Saint-Laurent-d'Aigouze



novembre - décembre - janvier 2015



SOMMAIRE

●●● édito	3	●●● culture	19-26
●●● travaux - aménagements	4-5	●●● tourisme	27-29
●●● portrait d'une élue	6	●●● saint-laurentais d'ailleurs	30-32
●●● CCAS	7	●●● zoom sur...	33
●●● enfance - petite enfance - affaires scolaires	8-10	●●● sports - tissu associatif	35
●●● jeunesse - animation - citoyenneté	10	●●● associations	36-42
●●● actualités	11-18	●●● informations municipales	43
		●●● état civil	43

CONTACTS

MAIRIE

ADRESSE :

Rue Henri-Méry
30220 Saint-Laurent d'Aigouze
Tél. 04 66 88 12 77 - Fax : 04 66 88 10 11

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. En juillet et août uniquement du lundi au vendredi de 8h à 15h.

SERVICE DROIT DES SOLS

ADRESSE :

Hôtel de ville
30240 Grau du Roi
Tél. 04 66 73 17 08

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

INTERNET

SITE INTERNET :

www.ville-saint-laurent-daigouze.fr

ADRESSES E-MAIL DES SERVICES MUNICIPAUX :

◆◆◆ Secrétariat du maire :
secretariatmaire@mairiesldaigouze.fr
◆◆◆ Direction générale des services :
dgs@mairiesldaigouze.fr
◆◆◆ Centre communal d'action sociale :
ccas@mairiesldaigouze.fr

◆◆◆ Marchés publics élections-comptabilité :

marchepublic@mairiesldaigouze.fr

◆◆◆ Police de roulage :

policederoulage@mairiesldaigouze.fr

◆◆◆ Police municipale :

police@mairiesldaigouze.fr

◆◆◆ Accueil :

accueil@mairiesldaigouze.fr

◆◆◆ État civil :

etatcivil@mairiesldaigouze.fr

◆◆◆ Communication :

secretariatcom@mairiesldaigouze.fr

◆◆◆ Centre multi-accueil :

cma@mairiesldaigouze.fr

◆◆◆ Centre de loisirs :

accueildeloisirs@mairiesldaigouze.fr

◆◆◆ Conseil municipal des enfants et des jeunes et Point Information Jeunesse :

CMEJ.PIJ@mairiesldaigouze.fr

◆◆◆ Espace Jeunesse :

espacejeunesse@mairiesldaigouze.fr

◆◆◆ Maison du tourisme :

tourisme@mairiesldaigouze.fr

Rendez-vous sur
notre site avec
votre smartphone
grâce à ce tag !



réussir

Directeur de publication : Laurent Pélissier - Directeur adjoint : Rodolphe Teyssier - Avec la collaboration de la commission communication - Crédit photos : Laurent Pélissier, Rodolphe Teyssier, Marie-Pierre Lavergne, Marie-Hélène Touchet, S. Baudouin-SMCG, Valérie Navarro, Robert Brachet, Philippe Brachet, famille Mathieu-Gibelin, famille Guitard, centre de loisirs, centre multi accueil, espace jeunesse, service communication.

Tirage en 2 200 exemplaires sur papier PEFC - Imprimerie J. F. Impression - Conception Addok 06 79 70 84 76





*Madame, Monsieur,
Chers Saint-Laurentais,*

Il est des hommes qui dans une vie constituent des exemples. Étienne Mourrut, auprès duquel j'aurais travaillé pendant 15 ans, en faisait partie.

Accessible, affable, à l'écoute, ardent défenseur de sa ville et de son territoire, il avait à cœur d'oeuvrer avec bon sens pour le bien de sa commune et de ses habitants.

Profondément républicain, il aura conduit une « carrière politique » et une action publique marquées par la longévité. Les hommages ont été unanimes, quelles que soient les familles politiques.

Qu'il soit ici remercié pour ses actions en faveur de Saint-Laurent-d'Aigouze.

Nous entrons dans l'automne après des épisodes pluvieux importants qui nous ont conduits à une vigilance extrême et parfois à des inquiétudes. Les travaux se poursuivent et les projets pour 2015 sont à l'étude dans le cadre de la préparation et des arbitrages budgétaires.

Dans l'objectif d'ouvrir l'année prochaine un Office de tourisme, nous avons veillé à engager les travaux de mise en accessibilité des bâtiments des anciennes écoles, boulevard Gambetta. Ce sera la même chose pour notre maison commune d'ici le mois de novembre. Comme quoi, cette question nous préoccupe...

Le cahier des charges pour l'élaboration du PLU est en cours d'écriture, ce qui devrait nous permettre de choisir un cabinet d'études d'ici la fin de l'année pour un travail effectif dès janvier.

Les services techniques seront dotés d'ici quelques semaines de nouveau matériel pour une plus grande efficacité et une meilleure visibilité de leurs interventions. Des travaux seront engagés dans et autour les arènes.

Les fêtes de fin d'année se préparent avec, au menu, un effort sur les décorations, une animation commerciale plus dense en partenariat avec l'association des commerçants de notre village et les traditionnels repas et colis de Noël pour nos aînés.

L'harmonie entre nous tous, au sein de notre communauté villageoise, fera toujours partie de ma préoccupation et constitue mon objectif. Toute tentative de clivage ne peut qu'avoir des effets négatifs et nous empêche d'aller de l'avant pour le bien-être commun.

Bien sincèrement

Laurent Pélissier
Maire

Président de la communauté de communes
Terre de Camargue

Les dernières RÉALISATIONS

RÉFECTION DES VOIRIES

Chemin de Bordes



Chemin de Muria



Chemin des Poissonniers



Le coût de réfection de ces trois chemins représente un montant total de 44 449€ TTC



BARRIÈRES DE SÉCURITÉ EN RONDIN DE BOIS
Elles ont remplacé les barrières d'encierro pour sécuriser le parcours des abrivado et bandido en arrivant sur la place



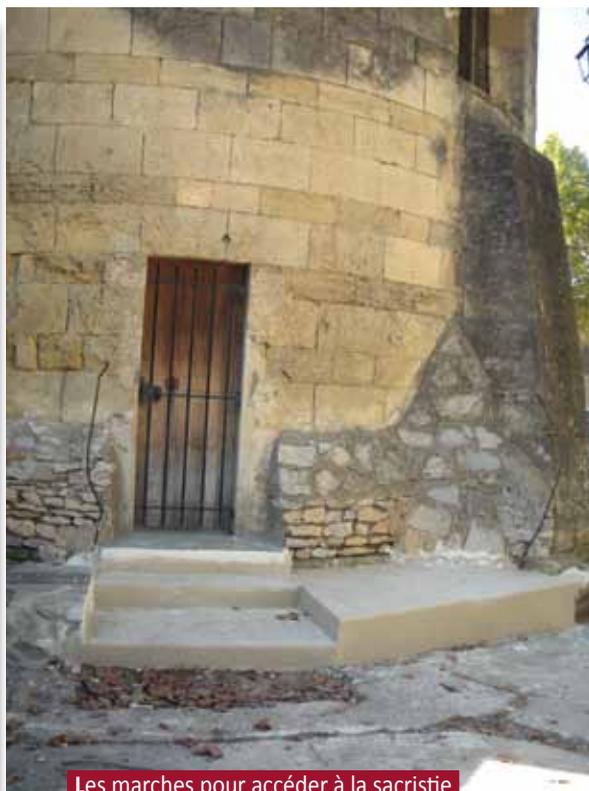
TABLE ET BANC EN PIERRE
à l'espace jeux pour enfants à coté des terrains de tennis



PANNEAU LUMINEUX DE PRÉVENTION « ENFANTS - ÉCOLE »
mis en place boulevard Alexandra David Néel



TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE RAMPES D'ACCÈS
AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)
à la Maison du tourisme et à la salle des 3 Arches



Les marches pour accéder à la sacristie
ont été réalisées par les service techniques

URBANISME - SÉCURITÉ - RISQUES

Le Plan Communal de Sauvegarde

Le 18 septembre, la cellule de crise communale a activé le PCS (plan communal de sauvegarde) dès 5h du matin et a assuré un contrôle de la montée des eaux du Vidourle toute la journée. A 10 h, la population

située dans la zone concernée par l'alerte a été contactée et informée par téléphone du suivi de l'épisode cévenol. Le 10 octobre, la cellule de crise a été à nouveau activée pour une alerte météo, Vidourle et Vistre.

Message à l'attention des propriétaires d'animaux

(chevaux, taureaux, brebis ...) situés dans les prés de la commune : en cas d'alerte météo, afin de vous prévenir, nous vous prions de bien vouloir communiquer vos coordonnées et préciser le lieu exact où sont les animaux.

Les coordonnées restent confidentielles.

Contact : secretariatcom@mairiesldaigouze.fr

Laurence Boivin au 04 66 88 86 64

Portrait **É**lue d'une

MARIE-PIERRE LAVERGNE-ALBARIC

Deuxième adjointe déléguée à la culture,
tourisme et patrimoine immatériel

Commissions : Finances - Travaux, aménagements, risques - Communication - Ressources humaines.
Autres : Syndicat intercommunal pour le maintien et la protection des traditions, coutumes et site camarguais. Correspondante patrimoine auprès du Pays Vidourle Camargue.



Lors des journées du patrimoine, Marie-Pierre invite les visiteurs à pénétrer dans le toril par l'accès réservé aux gardians et manadiers



Organisation de l'exposition «Alexandra David Néel: une femme d'exception» avec Maguelone Launay, descendante de Philippe Néel, époux d'Alexandra



Réunion de travail à la Maison du tourisme avec les animatrices Marie et Amanda

Avec M. le Maire et les élus Michel Néel, Santiago Condé et Rodolphe Teyssier, lors de l'activation de la cellule de crise du Plan communal de sauvegarde, le 10 octobre : suivi de l'évolution des crues du Vidourle, Vistre et Rhône sur le site «vigicrues» et des informations relayées par France Bleu Gard Lozère



Semaine bleue

Dans le cadre de la semaine Bleue, les aînés étaient invités par le CCAS à un après-midi dansant, le 16 octobre, salle Vincent Scotto. Le goûter servi par les élus et bénévoles a ravi les convives qui s'en sont donnés à cœur joie sur la piste de danse.



Repas de Noël

Comme chaque année, le CCAS organise pour nos aînés un repas festif pour célébrer les fêtes de fin d'année.

Le repas de Noël aura lieu jeudi 18 décembre à midi dans la salle Vincent Scotto avec une animation.

Les personnes âgées de 65 ans et plus sont cordialement invitées. Les conjoints de moins de 65 ans peuvent également venir avec une participation de 25€. Pour cela, il faut au préalable s'inscrire en mairie avant le vendredi 5 décembre.

Les personnes de 65 ans et plus ne désirant pas venir au repas, ou ayant des difficultés de mobilité, ou en maison de retraite, ne seront pas oubliées. Un colis leur sera remis à leur domicile. Pensez à vous faire inscrire en mairie avant le vendredi 5 décembre.



Collecte alimentaire

Si vous faites vos courses le week-end du 28 et 29 novembre, c'est le moment de faire un don. Comme chaque année, des élus et des bénévoles feront la collecte devant U express, une initiative qui bénéficie aux plus démunis, au profit de l'Épicerie Solidaire.

Conseil des sages

Le 5 septembre, l'élection du Conseil des sages s'est déroulée dans la salle du conseil municipal suivi du dépouillement.



Les 18 membres du Conseil des sages sont : Hélène Andres, Claude Bruna, Alain Campaci, Elian Cera, Henri Chenet, Denise Christiaens, Carole Lafargue, Gérard Margant, Rosemonde Marquais, Claude Monnier, Patrice Nevière, Nicole Paolinetti, Hugues Péliissier, Marc Pey, Annie Pigny, Rose-Lyne Rodriguez, René Tissot, Bernard Vernier.

Lors de la mise en place de ce conseil, le 21 octobre, les membres ont élu leur bureau :

Présidente : Hélène Andres

Secrétaire : Annie Pigny

Secrétaire adjointe : Denise Christiaens

1^{er} membre du bureau : Claude Monnier

2^e membre du bureau : Marc Pey.

Le Conseil des sages est une force de proposition et de réflexion, tous ses travaux seront soumis au conseil municipal



Le centre multi-accueil, toujours en action !



1. L'heure du conte pour les enfants très attentifs à l'histoire de la citrouille.
2. et 3. Jeux d'éveil pour les bébés et les plus grands
4. L'activité dessin sur le thème de l'automne avec les champignons.
5. Profitons d'une belle journée pour les jeux de plein air, l'occasion de prendre un bon bol d'oxygène !



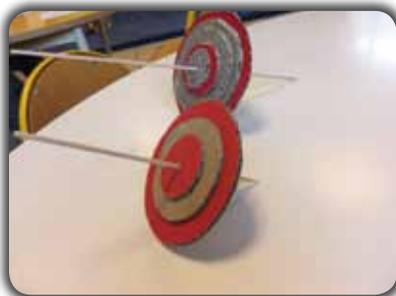
Les artistes du centre de loisirs

Les enfants vous présentent leurs différentes créations artistiques réalisées depuis la rentrée scolaire



La mare aux grenouilles réalisées par les enfants grâce au pliage d'origami

Les toupies confectionnées par les grands avec du carton découpé à l'aide de cutter puis assemblé pour faire le rond, et collées ensuite sur une pique à brochette



Les bonhommes en fil de fer et de papier créés par les enfants de la maternelle



Les range crayons fabriqués avec des rouleaux en mesurant et découpant le papier pour les recouvrir



Les équipes pédagogiques des écoles

ÉCOLE MATERNELLE

- Gilbert Ruiz, directeur, reçoit sur RDV le mardi. Tél. 04 66 88 12 06
- Classe PS/MS : Caroline Bardella (institutrice) et Christine Gayraud (atsem)
- Classe PS/MS : Virginie Noack (institutrice) et Peggy Luzzi (atsem)
- Classe TPS/PS : Sarah Draveny (institutrice) et Carole Monier (atsem)
- Classe MS/GS : Carole Roméro (institutrice) et Manon Bonnefous (atsem)
- GS : Gilbert Ruiz et Aurélie Dumas (instituteurs) et Catherine Peytavin (atsem)

Parents élus au conseil d'école

Sébastien Bonnet, Emmanuelle David, Vanessa Juving, Amandine Marie, Christine Solignac, Claire Cloerec, Christine Congras, Gaëlle Gely, Mélanie Kiefer, Ingrid Ulrich.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

- Pascale Amblard, directrice, reçoit sur RDV le jeudi. Tél. 04 66 88 10 20
- CP : Pascale Amblard et Suzie Médina
- CP/CE1 : Maud Famette et Suzie Médina
- CE1 : Carine Frenoi
- CE2 : Sandrine Reboul
- CE2/CM1 : Sophie Calvo et Maud Famette
- CM1 : Faustine Galaup et Suzie Médina
- CM1/CM2 : Pascale Aussel
- CM2 : Laurence Garnier et Suzie Médina

Parents élus au conseil d'école

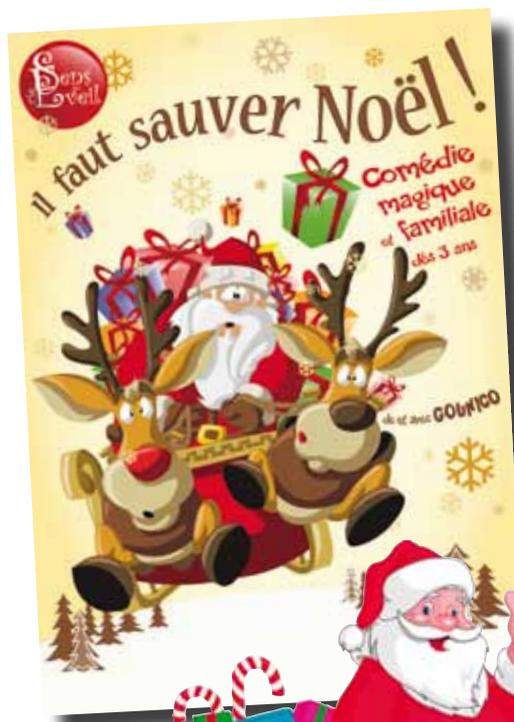
Anne-Laure Demarque, Fanny Lopez, Delphine Caumont, Céline Aversa, Vanessa Juving, Christine Solignac, Mélissa Caudron, Emmanuelle David, Guillaume Ber, Chrystel Trenga, Peggy Damour, Marie-Pierre Cuillé, Sandrine Anton, Daphné Inguibert, Béatrice Vignolles, Virginie Delage.

Activités périscolaires (APS)

Le vendredi 12 septembre, 130 élèves soit 80 élèves de l'école primaire et 50 élèves de l'école maternelle, étaient inscrits pour les APS qui se déroulent tous les vendredis de 13h30 à 16h30. Des activités variées leur sont proposées : cuisine

du monde, anglais, basket, théâtre, arts plastiques/ lecture de contes, ateliers loisirs créatifs, nature environnement, tournois dodge ball, encadrées par des animateurs de la collectivité, des atsem, des associations et des contractuels.





Spectacle de Noël

La commission petite enfance, enfance et affaires scolaires propose un spectacle gratuit, le dimanche 21 décembre, à 15h30, salle Vincent Scotto.

Une comédie magique et familiale, à partir de 3 ans. Un goûter sera offert par la mairie à l'issue du spectacle.

« Noël approche et les préparatifs vont bon train. Les elfes finissent d'emballer les derniers cadeaux, les rennes font leurs ultimes échauffements et Nicolas, le bras droit du Père Noël, qui vient juste de terminer sa liste des enfants sages, s'apprête à faire visiter le village aux heureux gagnants du grand concours. Malheureusement, le Père Noël s'est absenté mais les visiteurs sont tout de même ravis de découvrir son bureau jusqu'à ce que Nicolas fasse une énorme bêtise qui risque de priver les enfants de cadeaux ! Vont-ils arriver à tout réparer avant que le Père Noël ne revienne ? »

Message du Père Noël

« Les enfants, Noël approche et je suis heureux de vous rendre visite à Saint-Laurent le 24 décembre entre 17h et 20h. Demande à papa et maman de venir à la mairie pour dire où tu habites. Je te rendrai visite le soir de Noël pour t'apporter un cadeau ».

Inscription à l'accueil de la mairie pour le lundi 15 décembre au plus tard.

JEUNESSE - ANIMATION - CITOYENNETÉ

Nettoyons la nature... à St-Laurent-d'Aigouze !

Après le succès de l'an dernier avec les fossés du chemin de Vacresse, la commission Agenda 21 et le CMEJ ont décidé de reconduire cette opération de nettoyage en partenariat avec les centres Leclerc qui ont fourni les gants, chasubles, sacs et objets promotionnels.

Pour cette édition 2014, nous étions plus de 30 adultes et enfants à nettoyer les berges du Vidourle samedi 27 septembre, avec 300 kilos de déchets récoltés en 2 heures de temps !

Merci aux participants, aux élus présents, et à nos agents territoriaux.



Encombrement des trottoirs et incivilités

BACS À ORDURES MÉNAGÈRES (BLEU OU GRIS) ET DE TRI SÉLECTIF (JAUNE)

Si les poubelles, sacs, bacs à ordures et conteneurs de tri sélectif n'occupent que temporairement l'espace public entre le moment de dépôt et celui de leur enlèvement, ils n'en constituent pas moins des obstacles au cheminement des piétons. Non seulement leur nombre a augmenté en raison de la mise en place du tri sélectif, mais également le nombre de jours de dépôts, en raison du caractère alternatif des collectes et de leurs fréquences. En effet, les trottoirs ne sont généralement pas dimensionnés en prenant compte de cet encombrement, normalement temporaire, mais malheureusement bien souvent rendu quasi-permanent, au gré du rythme des tournées de collectes. Ainsi, même lorsque les bacs sont disposés soigneusement, ils constituent une entrave aux déplacements des piétons en général et, a fortiori, des personnes à mobilité réduite (PMR) : personnes âgées, poussettes, personnes handicapées...

Le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés, adopté par la communauté de communes Terre de Camargue (CCTC) et la ville de Saint-Laurent-d'Aigouze, définit les règles de prise en charge des ordures ménagères sur le territoire communautaire.

La CCTC met à la disposition des habitants des conteneurs afin d'y déposer leurs déchets. Tous les sacs à ordures ménagères doivent être remis dans ceux-ci. En aucun cas, ils ne doivent être abandonnés dans la rue au risque d'être éventrés par les chiens et chats.

Les conteneurs à ordures ménagères sont à sortir sur le domaine public la veille au soir des jours de collecte.

En dehors des périodes de ramassage, ils sont impérativement rentrés sur les parties privatives de chacun : garages, cours, entrées...

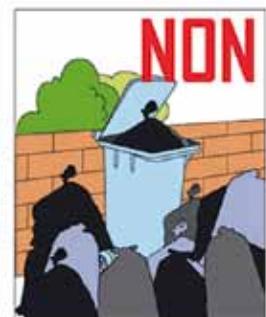
La CCTC adapte le volume du bac fourni en fonction de la disponibilité ou non de parties privatives. Les demandes de conteneur ou de modification de volume de bac sont à transmettre au service environnement de la CCTC au 04 66 73 91 28.



Photos non contractuelles



Le non-respect de ces règles est puni par le code pénal d'une amende prévue pour les contraventions de 2^e classe, d'un montant de 150€.



CONSEIL GÉNÉRAL PERMANENCE EN MAIRIE

Léopold Rosso, conseiller général du canton d'Aigues-Mortes, assure une permanence en mairie tous les derniers vendredis du mois de 14h à 15h30.

SIRÈNE

Depuis le 3 septembre, tous les premiers mercredis du mois à 12h, la sirène d'alarme est déclenchée par le Système d'alerte et d'information des populations (SAIP) de la préfecture du Gard. Le son émis est d'une durée unique de 1m 41s.



Dans le cadre des relations que la délégation militaire départementale du Gard entretient avec les correspondants défense, une réunion d'information s'est tenue le jeudi 25 septembre dernier sur le site de Base de défense Nîmes-Orange-Laudun, à Garons.

Nous étions 74 à avoir répondu présents à l'appel du nouveau Chef de la délégation militaire départementale du Gard, le Lieutenant-colonel Patrick Vauthier.

M^{me} Rosière, Chef du CSN (Centre du service national) y a fait une présentation de sa mission (Journée de défense et citoyenneté, recensement, suivi des jeunes en difficulté...). Le représentant du CIRFA, le Major Dibiec, a parlé du recrutement dans les armées d'aujourd'hui avec plus de 10 000 embauches par an en CDD avec plus de 200 filières.

Nous avons évoqué également les divers points d'actualité (forces déployées à l'étranger, Livre Blanc de la défense) ayant attiré à la fonction de correspondants défense (rôle dans une collectivité, jeunesse, etc...).

A la clôture de cet après-midi de travail, nous avons eu l'honneur de remettre aux jeunes gardois présents sur la base une attestation aux gestes de premiers secours et le certificat de participation à la JDC. Pour rappel cette journée rentre dans le parcours citoyenneté en 3 étapes :

1. ENSEIGNEMENT DE DÉFENSE

Programmée dans les classes de 3^e et 1^{re}, la sensibilisation au devoir de Défense, partie intégrante de l'enseignement civique, porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective (Europe, ONU).

Il revient à votre enseignant de conduire son cycle librement, tout au long de l'année scolaire. En outre, cet enseignement de Défense doit être complété, dans les cours d'ECJS (Éducation civique, juridique et sociale) des classes de première et de terminale.

En effet, la formation civique des élèves exige une réflexion sur la politique de défense, sur les conditions de la sécurité, et la diversification des menaces dans le monde d'aujourd'hui.

2. RECENSEMENT

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui

suivent votre 16^e anniversaire. La mairie (ou le consulat), vous remettra alors **une attestation de recensement** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

3. JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNE

Troisième étape du "parcours de citoyenneté", la Journée défense et citoyenne (JDC) est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister, sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents. La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.

Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront, s'ils le souhaitent, obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée. Le programme de la journée comprend :

- un petit-déjeuner d'accueil,
- des modules d'informations sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense,
- des tests de connaissance de la langue française établis par l'éducation nationale,
- un repas le midi,
- une initiation aux gestes de premiers secours dans une majorité de sites,
- éventuellement une visite des installations militaires.

En fin de journée, un certificat de participation est remis. Il est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Prise de commandement à la brigade de gendarmerie du Grau-du-Roi



Le 5 septembre, s'est déroulée la prise de commandement de l'adjudante-chef Marie-Danielle Berna à la brigade de gendarmerie du Grau-du-Roi. Laurent Pélissier, maire de Saint-Laurent-d'Aigouze et président de la communauté de communes Terre de Camargue était présent à la cérémonie. L'adjudante-chef Marie-Danielle Berna remplace l'adjudant-chef Albrizio parti en Nouvelle Calédonie.

Entrée en gendarmerie en juin 1985 à l'école de Mont-

luçon, elle est affectée en janvier 1986 à la brigade de Lézignan Corbières jusqu'en 1991. Sa carrière se poursuit dans différentes brigades : la brigade de Narbonne, la brigade de recherche de Narbonne, la brigade de recherche de Béziers, la brigade de prévention de la délinquance juvénile de Lunel jusqu'en juin 2014. Son parcours professionnel varié lui permet d'avoir une expérience dans de nombreux domaines. Elle est spécialisée dans l'audition de victimes mineures.

IMPORTANT

**Vous avez ou allez avoir 16 ans faites-vous recenser en mairie.
C'est une obligation !**

<https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html>

Première réunion des

Le 8 octobre, les nouveaux référents de quartiers ont été conviés en mairie pour une première réunion par M. le Maire et Philippe Pigny, conseiller municipal chargé de l'animation des référents de quartier, cette réunion sera suivie d'autres rencontres régulières.

1^{er} QUARTIER



Jean-Pierre Jover

Mas Saint Maurice
rte des Saintes-Maries-de-la-Mer
Tél. 06 60 81 16 28
quartier1@mairiesldaigouze.fr

les Sables jusqu'au « Bastidou »

2^e QUARTIER



Christophe Peyroux

36 rue du Toril
Tél. 06 64 11 07 15
quartier2@mairiesldaigouze.fr

bd Gambetta • imp Fernand Michel • le Planet • rue de la Poste • rue Émile Jamais • rue du Temple • rue Méry • rue Méoulet • rue de la Nation • rue Baroncelli • rue du Cantonat • rue Babinot • rue Paulin Girard • rue Pasteur • pl de la République • rue Blanqui • rue du Toril • rue du Tonkin • rue Carnot • rue de la Calade • rue du Porche

3^e QUARTIER



Michel Néel

150 impasse des Tamaris
Tél. 06 62 71 00 24
quartier3@mairiesldaigouze.fr

imp Tamaris • rue Robert Florentin • rue Charles • bd Victor Hugo • rue François Valette • rue Moulin Nestou • imp Félibre • rue Aspirant Mahistre • ave Jean Jaurès • imp Jean Jaurès • rue Émilien Guillermet • rue Capitaine Lacassin • bd Alexandra David Néel • ave de la Gare • imp du Stade • che de Vacaresses • rue Valz • che de la Viguière • rue Dr Roux • che des Grenouilles • cave coop « les Vignes Vieilles »

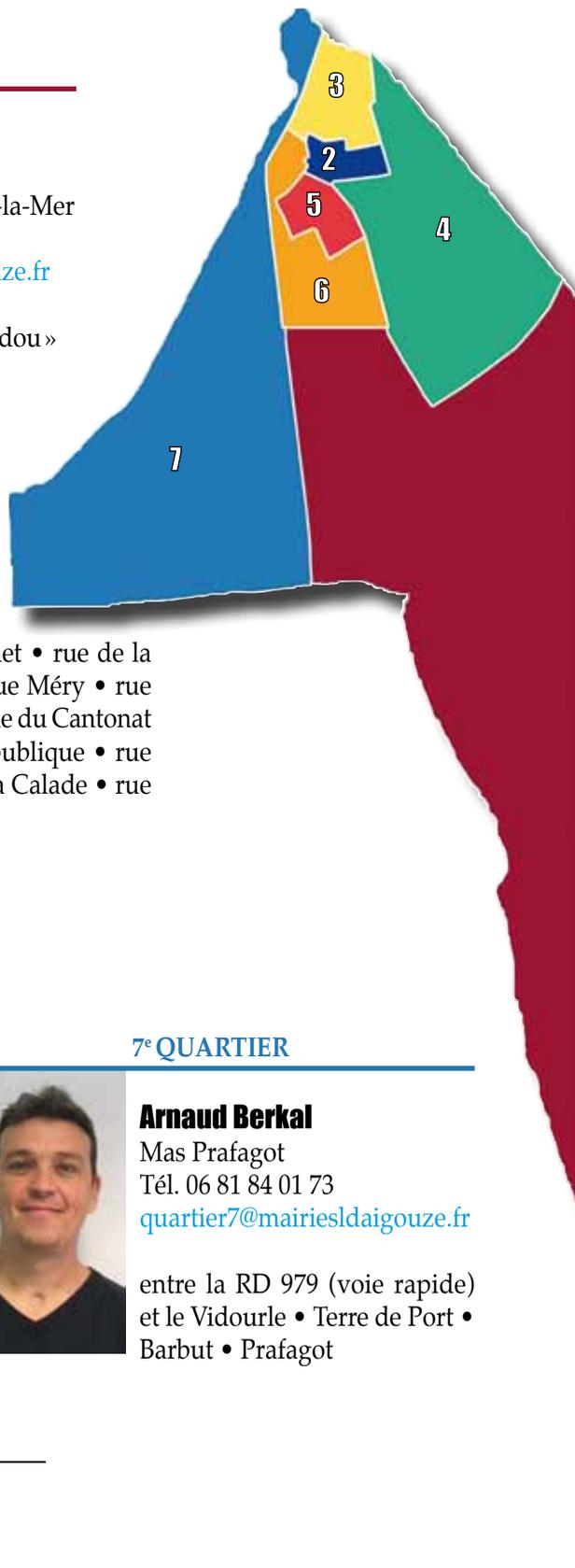
7^e QUARTIER



Arnaud Berkal

Mas Prafagot
Tél. 06 81 84 01 73
quartier7@mairiesldaigouze.fr

entre la RD 979 (voie rapide) et le Vidourle • Terre de Port • Barbut • Prafagot



référents de quartiers

5° QUARTIER



René Tissot

8 rue Lou Garbin
Tél. 06 77 22 93 54
quartier5@mairiesldaigouze.fr

bd Salvador Allende • rue F. Barbusse • rue d'Aou Fare • résidence « les Vignes » • rue St Sauveur • rue les Courterelles • lot Lou Garbin • rue des Pêcheurs • lot les Saladelles • lot Mer et Soleil • rue de la Marine • imp des Mouettes • imp du Couchant • imp du Levant

Claude Monnier

30 Lotissement les Vignes
Tél. 06 84 76 66 16
quartier5b@mairiesldaigouze.fr



6° QUARTIER

Sylvie Saint-Loubert

104 rue Alsace Lorraine
Tél. 06 31 33 09 89
quartier6@mairiesldaigouze.fr

ave Jean Moulin • rue Ombrine • espace commercial le Mail • ave du Général Trouchaud • ave des Jardins • imp des Jardins • rue du Terminus • rue de la Condamine • lot de la Condamine • ave du Vidourle • rue du 6 Mai • rue de la Fraternité • rue Alsace Lorraine • che des Charretiers • che des Salariés



4° QUARTIER

Florent Hugon

Mas de la Viguière
Tél. 06 87 32 26 17
quartier4@mairiesldaigouze.fr

ave Casimir et Jacques Raynaud • Les villas de St Laurent • rue du Domaine du Mas • re Mirëio • rue Frédéric Mistral • rue Georges Bizet • che Poissonniers • che de Muriat • che de Bordes • lot les Santolines • rue du 19 Mars • che Vieux d'Aigues-Mortes • imp des Romarins • lot le Camargue • imp des Lavandes • ave d'Aigues-Mortes (jusqu'au Bastidou)



1

Coffure **Béatrice**
MASCULIN FEMININ
113, place de la République
30220 Saint-Laurent-d'Aigouze
Tél. 04 66 88 14 22
du mardi au jeudi : 9h - 12h/14h - 19h
Vendredi & samedi : non-stop

Hair Dream
Homme - Femme - Enfant
Coiffure
ROND POINT DU GRILL
AV. DU GÉNÉRAL TROUCHAUD
30220 SAINT LAURENT D' AIGOUZE
04 66 71 94 58

CARIAMI
Transport & TP, Terrassement
Location de matériel avec chauffeur
Pose de fosse sceptique et mise aux normes.
Tél : 06 80 63 93 18
30220 St Laurent d'Aigouze

MELECTRICITE
14 lotissement de la Condamine
30220 Saint-Laurent d'Aigouze
Marc LIHARD
Electricien
- Installations neuves
renovées
industrielles
- Dépannages
- Remises en conformité
Port : 06 83 61 94 09
Tél : 04 66 88 13 26

FIDUCIAIRE MADAR CONSEIL
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Charlotte Liria
Jean-Jacques Madar
2 bis, ave du Général Trouchaud
30220 Saint Laurent d'Aigouze
Tél. 04 66 51 92 40
Fax : 04 66 51 87 36
Maison des services BP 11
30240 Le Grau du Roi
grauduroi@modar-conseil
www.modar-conseil.fr

Pour citer l'UICN (l'Union internationale pour la conservation de la nature) « une espèce envahissante exotique dont l'introduction, l'installation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences environnementales et/ou économiques et/ou sanitaires négatives ».

Selon ce même organisme, ces espèces exotiques (donc non indigènes ou allochtones) sont placées au second rang parmi les menaces graves pour la biodiversité. Mais, attention à ne pas dramatiser la situation, toutes les espèces exotiques ne sont pas envahissantes et problématiques. De même, attention à ne pas tomber dans une sorte de xénophobie attisée par la crainte d'une faune ou d'une flore « étrangère », il s'agit bien de se concentrer sur les espèces dont les impacts sont partagés de façon objective et qui sont donc problématiques. Pas plus, pas moins.

Les impacts de ces « pestes végétales » ne se retrouvent malheureusement pas qu'au seul niveau de la biodiversité. Ils peuvent être d'ordre économique, entraînant des dysfonctionnements sur les adductions d'eau, une baisse des rendements des terres agricoles et de la qualité des pâturages..., qui génèrent des coûts d'entretien et de gestion souvent importants. Les conséquences peuvent aussi se retrouver sur le plan de la santé favorisant l'apparition d'allergies, de problèmes respiratoires et tous autres désagréments (brûlures cutanées, crise d'urticaire) et qui ont un coût sur le budget public de santé. L'enjeu ne concerne donc pas uniquement notre faune et notre flore.

Pour que ces espèces prospèrent elles doivent trouver des conditions favorables à leur développement qui assurent leur force de conquête. Leurs progressions peuvent se résumer en quatre étapes (cf. plaquette : Espèces exotiques

On en entend parler de plus en plus...

Mais que sont vraiment les espèces exotiques envahissantes ?

envahissantes... adoptons les bons gestes, GENP LR, Région LR, DREAL LR).

http://enplr.org/IMG/pdf/Plaqueette_Especes_exotiques_envahissantes_adoptons_les_bons_gestes_RGEMPLR.pdf

■ Première phase : l'introduction (généralement par le biais des activités humaines volontaires ou non).

■ Deuxième phase : l'acclimatation (loin de leur milieu d'origine, l'espèce survit);

■ Troisième étape : le développement (reproduction et conquête souvent très rapides).

■ Quatrième phase : propagation parasitaire (développement spatial au détriment des espèces indigènes = uniformisation des écosystèmes).

Le Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon vient d'éditer une plaquette de sensibilisation avec le soutien de la Région Languedoc-Roussillon, de l'État et de la Fondation nature & découvertes. Vous pouvez la télécharger à l'adresse suivante : <http://enplr.org/spip.php?article316>

Notre territoire présente une richesse biologique unique, nous avons la responsabilité de la comprendre et de la protéger. C'est dans cet objectif que des programmes de lutte européens, nationaux et régionaux sont mis en place et portés avec énergie sur notre territoire par les actions du Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise (SMCG). En Petite Camargue, ces espèces envahissantes sont très présentes et souvent à nos portes sans que nous les connaissions réellement.

Nous avons décidé de vous les présenter au fur et à mesure de votre bulletin municipal afin que vous puissiez les identifier lors de vos promenades dominicales et que vous puissiez nous faire remonter ces informations pour réaliser un recensement des zones de proliférations. Ces inventaires permettront aux gestionnaires d'adapter les actions à mener pour contenir la prolifération ou éradiquer certains foyers (ceux qui sont encore maîtrisables). En effet, suivant l'ampleur de l'invasion, il est économiquement impossible de faire disparaître l'espèce, mais il est possible de les cloisonner afin d'éviter toute prolifération.

Dans le cadre de nos responsabilités municipales, les élus ont mis en place un groupe de travail sur ces thématiques qui servira de sentinelle et de force de proposition, pour informer et alerter les services compétents en charge de

ces problématiques et de leur gestion. Il sera accompagné par le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise qui pourra assurer des missions d'informations auprès de nos concitoyens et un appui technique et scientifique ainsi que par le Conservatoire d'espace naturel du Languedoc-Roussillon.

Nous vous présentons dans cet article deux fiches d'espèces que vous pourrez retrouver aisément sur la commune. Pour des informations complémentaires se référer au site : <http://www.lifelagnature.fr> - rubrique téléchargements.



La Jussie

La commune est en cours de réflexion sur la mise en place d'une fiche de signalisation de ces espèces qui pourront être renseignées par la population et validées par le groupe de travail espèces, localisation, ...).



L'arbuste Baccharis

Voisins vigilants



Le dispositif de participation citoyenne, anciennement connu sous l'appellation de « Voisins vigilants » vise à promouvoir les solidarités de voisinage dans un même quartier. Les personnes volontaires sont sensibilisées en vue de l'accomplissement d'actes élémentaires de prévention, d'une posture de vigilance accrue à l'égard

des comportements et événements suspects, de l'acquisition du réflexe de signalement aux autorités compétentes de tout fait anormal. Ce dispositif s'appuie sur la vigilance des voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Les voisins manifestent leur esprit de responsabilité et de citoyenneté en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité.

Et cela donne des résultats ! De -20 à -40% de cambriolages selon le ministère de l'Intérieur.

Pour plus de sécurité, nous avons choisi d'adhérer au dispositif de participation citoyenne Voisins Vigilants en signant une convention avec M. le Préfet. Conseillés par la Gendarmerie nationale, nous avons sélectionné deux secteurs (autour du Chemin de Vacaressse et autour du lotissement Georges Bizet) qui seront « maillés » par ce dispositif. Même si le niveau de délinquance est peu important pour la commune, nous constatons que ces secteurs sont fragilisés et identifiés comme propices aux délits.

Suite à notre distribution et selon un zonage très précis, nous avons

reçu une dizaine de candidatures, celles-ci seront examinées très bientôt par la Gendarmerie nationale. Les personnes choisies deviendront, après une formation spécifique, les référents du dispositif de participation citoyenne Voisins Vigilants : **Citoyens volontaires**.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS Rodolphe Teyssier, conseiller municipal chargé de l'opération participation citoyenne.

r.teyssier@mairiesldaigouze.fr



Des prêtres à Saint-Laurent

Si l'on se penche sur la liste des prêtres qui ont officié dans notre village, on s'aperçoit que bon nombre d'entre eux se prénommaient Pierre

Du 1^{er} prêtre nommé dans le village au dernier, chacun a marqué son passage dans la vie de l'église. Notre curé actuel Pierre Lombard, a pris ses fonctions en 2009 : disponible et ouvert, il a donné un nouvel élan aux diverses paroisses dont il a la charge. Pierre Guiraud, 1614 - Pierre Grisot, 1681 - Pierre Bedos, 1703 - Pierre Roché, 1739 - Pierre Bouyra, 1756 - Pierre Bouly, 1759 - Pierre-Louis Frappat (dit Breton), 1811 - Pierre Foulc, 1843 - Pierre-Antoine Brunet, 1864 - Pierre Adjet, 1980 - Pierre Lombard, 2009. Nous remercions Michel Iral de ces informations.

Inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales se font en mairie jusqu'au 31 décembre 2014. Vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Si vous avez changé d'adresse sur la commune ou si vous constatez une erreur de votre état civil sur votre carte d'électeur,

veuillez en informer Annie Bergue au service des élections au 04 66 88 86 64.

Information : création d'un 3^e bureau, à l'école maternelle dans la salle de motricité. Cette création va entraîner une modification du découpage de la commune, des électeurs recevront une nouvelle carte électorale en mars 2015.

»»»»» PROCHAINES ÉCHÉANCES «««««

◆ Élections départementales en mars 2015 ◆ Élections régionales fin 2015 ◆



La fête cru 2014 en images



1	5	
2	6	7
3	8	
4		

1. et 2. Le samedi 16, la mairie a renouvelé l'opération eco-cup, qui avait été proposée pour la 1^{re} fois lors de la soirée du terroir du 13 juillet.
3. et 4. Journée des aînés : la mairie a proposé cette année une nouveauté musicale, deux musiciens : une accordéoniste et une contrebassiste ont accompagné nos aînés au déjeuner au pré et à l'apéritif de midi offert au Grand Café.
5. Le samedi 24, après la course, une abrivado-bandido avec 25 taureaux a été organisée pour fêter les 25 ans de présence de la manade Lescot à la fête de Saint-Laurent-d'Aigouze.
6. Abrivado sécurisée par les barrières en bois qui ont remplacé les barrières d'encierro.
7. Apéritif de la mairie.
8. Remise de la clé de la ville par M. le Maire à la jeunesse : la mairie remercie

Jacques Hugon, 1^{er} adjoint entre 2011 et 2014, qui a réalisé et offert cette clé, décorée d'un trident et du grill de Saint-Laurent. Elle sera désormais remise à la jeunesse lors de la fête votive.

1914-1918

Le centenaire d'une Grande guerre ravageuse

EN 1914, ILS SERONT 11 SAINT-LAURENTAIS À PÉRIR AU CHAMP D'HONNEUR, 12 EN 1915.

« En 1916, on comptera treize morts, un de plus que l'an passé, l'effroyable seringue aspire irrésistiblement le sang de nos forces vives. C'est l'année de Verdun, l'année de l'enfer. Les combattants s'enlisent dans la boue, s'embrochent au corps à corps. On cède ou on reprend un trou d'obus, une tranchée, un promontoire, une parcelle défoncée où rien ne pousse ni ne bouge hors les blessés abandonnés qui gémissent et se traînent. Des régiments entiers périssent jusqu'au dernier homme sous un feu nourri jour et nuit. La bataille se poursuit, acharnée, jusqu'à la fin de l'année. Cinq cent mille combattants sont déclarés morts, disparus ou prisonniers. Ce serait bien le diable si un Saint-Laurentais ne figurait pas dans le lot. Ils seront cinq¹.

L'année 1917 est réconfortante à sa manière : neuf morts seulement, alors qu'en 1918 et sur pratiquement dix mois, Saint-Laurent perd dix-sept de ses enfants. [...]

Ici, le maire (NDLR : Jules Molines) est en plein désarroi. Dans le village, les blessés arrivent par dizaines : gueules qui ricanent fendues d'un coup de sabre, ventre crevé à la baïonnette, membres arrachés, poumons gazés à bout de souffle, visages hébétés, regards éteints ou demi-fous... et le cœur qui palpète encore. Dépourvu de médecins, l'infortuné maire ne sait quoi faire de ces épaves encore vivantes. Il ne peut qu'organiser leur transfert vers Aigues-Mortes où une équipe médicale improvisée s'efforce de sauver ce qui peut l'être.

Dans son appel angoissé, le maire demande à la population de fournir du linge propre de toute nature, des ustensiles de ménage... et des dons en argent (cf document ci-contre). La collecte sera centralisée chez Mme Krüger-Trouchaud, dame charitable et désintéressée qui participe à sa façon au devoir national d'assistance aux blessés.

Le 11 novembre 1918, l'Armistice arrête le carnage. Horrible bilan. Une partie de l'élite saint-laurentaise est fauchée : outre Théophile Trives sous-lieutenant déjà cité (1914), on relève les noms d'Émile Mahistre aspirant officier (1915) ; Ferdinand Bonniol sous-lieutenant (1915) ; Jules Laurent médecin aide major déjà cité, chevalier de la Légion d'Honneur (1916) ; Julien Salager, Médaille

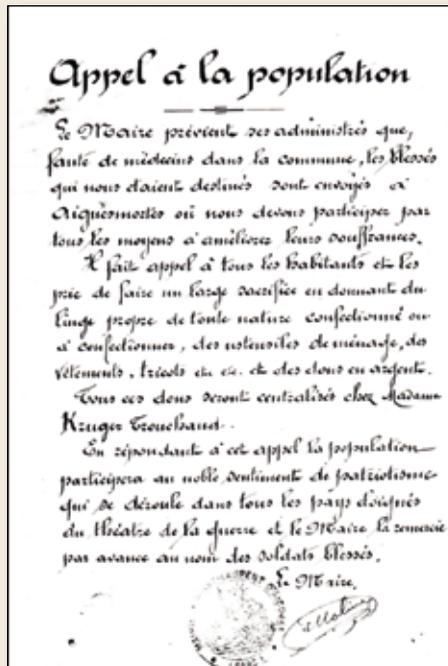
Militaire, Croix de Guerre (1916) ; Lucien Trouchaud commandant (1916) ; Camille Allègre sous-lieutenant (1916) ; Elie Mouraille sous-lieutenant (1918) ; René Trouchaud disparu au cours d'un combat aérien, Croix de Guerre (1918).

Miraculés parmi d'autres, on n'oubliera pas deux personnalités d'envergure, rescapées du massacre : Paul Soubeiran, né à Saint-Laurent en 1874, professeur agrégé à la faculté de médecine de Montpellier, médecin commandant blessé à Verdun, chevalier de la Légion d'honneur et Croix de Guerre. Ainsi que son frère, l'ineffable docteur Émile Soubeiran, médecin apprécié par tous et respecté partout. Vice-président de la Société préhistorique française, il sera lui aussi décoré de la Croix de Guerre. A son retour et jusqu'au bout, ce médecin des familles sauvera bien des vies après avoir failli perdre la sienne.

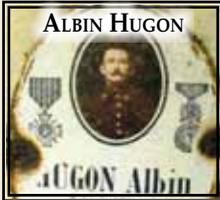
Le « Boche paiera ». Quelques-uns n'ont pu attendre le règlement définitif de la facture, contraints d'abandonner l'abattoir pour s'en venir mourir au nid « des suites de leurs blessures ou intoxiqués aux gaz » tels Étienne Jézouin en 1915, Marcel Hugon et Alexandre Turquay en 1918, Baptistin Grignard et Félix Azaïs en 1919. Parmi les moribonds rapatriés, Armand Angevin, 22 ans, grièvement blessé en 1918, s'éteindra l'année suivante, dernier mort à domicile de la der des ders. Les rescapés resteront boiteux, béquillards, manchots, brûlés... Clopin-clopant, le pilon de leur jambe de bois martelant les rues, ils iront péniblement au Monument élevé aux Morts saluer les copains disparus, jeunes gens du même âge pétris de la même terre. Le roulement du tambour les redresse, la Marseillaise les étrangle.

Alors remontent les souvenirs mouillés des larmes qui suintent, des gouttes pendent à la pointe des moustaches. Ensemble, ils ont subi la règle de l'instituteur, partagé la rugosité des travaux des champs, animé les fêtes, ri, chanté, dansé, trinqué jusqu'à plus soif, chassé, pêché, joué au ballon sur terrain raboteux, aux boules ou à la paoûma sur le Plan. Images encore vives de petits bonheurs partagés, anéantis en quatre années d'épouvante. Devant les morts, ils revivent l'histoire des années perdues. »

Extrait de « *Voyage au centre de nos terres* » (tome 3) de Robert Brachet que nous remercions chaleureusement.



¹ Eugène Angevin, Étienne Rey, Jules Laurent, Louis Poix, Julien Girard.



← Plaques émaillées au cimetière de Saint-Laurent-d'Aigouze

→ Extrait du journal de Train, 9 octobre 1916



← Le monument aux morts de Saint-Laurent-d'Aigouze

↓ Les plaques en hommage aux Saint-Laurentais morts au front pendant la première guerre mondiale



TAIN

Fait curieux

Le hasard a mis sous nos yeux le livret militaire d'un de nos braves poilus actuellement soignés à notre hôpital. Surpris de lire sur la couverture de ce livret l'inscription « mort au champ d'honneur » et de retrouver à la page 5 la même inscription suivie des mots : « décès constaté le 2 octobre 1915 », nous avons fait part de notre étonnement au militaire, qui nous a donné l'explication suivante :

« J'ai été blessé à Tahure, le 25 septembre au soir, d'une balle qui m'a traversé le mollet gauche et brisé le tibia, ayant perdu beaucoup de sang, j'étais si faible qu'il ne m'a pas été possible de me traîner vers l'arrière pour demander su secours. A peine si j'ai pu ligoter ma jambe blessée à l'aide de ma cravate. J'ai dû rester étendu sur le champ de bataille parmi quantité de cadavres boches, de pièces brisées par nos obus, d'armes éparses, etc.

Ce n'est que le 27 au matin que j'ai pu être relevé. Quatre de nos brancardiers sont venus me prendre, mais ils n'avaient pas fait cent mètres qu'un obus éclata, tout près de nous : je ne vis que du feu et je crois que nos quatre brancardiers furent réduits en bouillie. Quand je revins à moi, je me trouvai parmi des bras, des jambes, des morceaux informes de corps humain et tout près du brancard brisé ; je ne tardai pas à m'apercevoir que j'avais reçu du fait de l'éclatement de l'obus, une seconde blessure au pied gauche. Le gros orteil et une partie du pied avaient été presque détachés par un éclat : j'achevai, avec

mon couteau, de détacher l'orteil qui pendait et qui, à chaque mouvement me causait d'atroces souffrances. Ma capote, où se trouvaient mon livret et quelques papiers avait disparu.

Après un temps qui me parut très long, je fus enfin relevé de nouveau et porté à l'ambulance 16 où je fus très bien soigné par un habile major de Lyon (M.X...) qui a droit de ma part à la plus vive reconnaissance.

Quelques jours après, je fus évacué sur Valence et de là à Tain. Pendant mon séjour à Valence ma mère vint me voir et je vous laisse à penser quelle joie ce fut pour elle de me retrouver sinon entier, du moins hors de danger, après un an de front ! Inutile d'ajouter que je partageais la jour de ma mère.

Peu de temps après son retour au patelin de Saint-Laurent-d'Aigouze, près d'Aiguesmortes, le maire lui fit parvenir mon livret militaire, revêtu des inscriptions qui vous ont frappé.

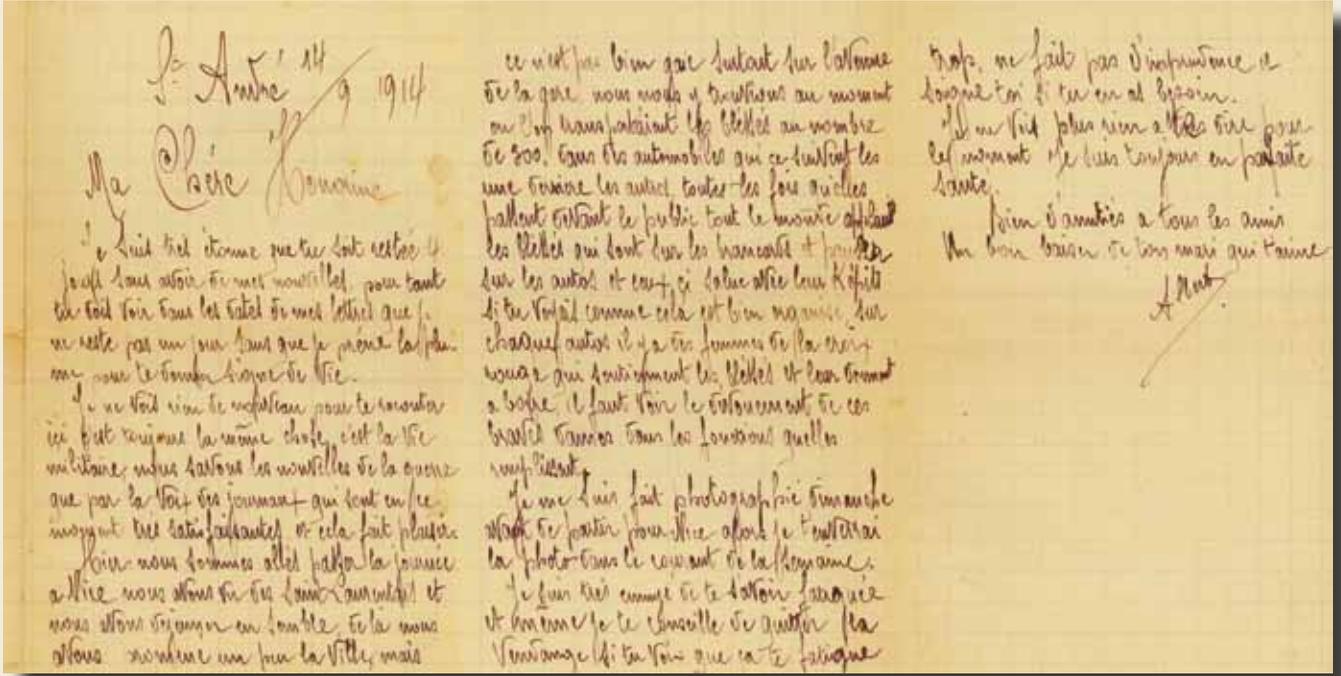
Ces inscriptions s'expliquent : mon livret ayant été trouvé parmi des corps déchiquetés, des lambeaux informes, comment douter que le propriétaire ne fût pas parmi ce méli-mélo de chair humaine ? N'empêche que si ma mère ne m'avait pas vu quelques jours plus tôt, elle aurait été, malgré mes dernières lettres, dans des transes que l'on devine... »

Ainsi nous a expliqué son affaire ce brave méridional. (Il est né, en affût, à Aiguesmortes et appartient au 140^{me} de ligne qui s'est couvert de gloire dans les nombreux combats auxquels il a pris part. Le fait nous a paru valoir d'être rapporté.



1914-1918

LETTRE D'UN POILU SAINT-LAURENTAIS À SA FEMME, 14 SEPTEMBRE 1914



LUNDI 10 NOVEMBRE À 18H SALLE VINCENT SCOTTO, ENTRÉE GRATUITE

Représentation « Gens de 14 »

« Un siècle s'est écoulé, ils ont cru que c'était la dernière, mais on la fait toujours la guerre... Meurtris corps et âmes, déchiquetés, ensevelis, les voilà debout à nouveau ces soldats de 14-18, ici, au théâtre. »

La Ville de Saint-Laurent-d'Aigouze célèbre le centenaire de la Première Guerre Mondiale

GENS DE 14
MONTAGE POÉTIQUE
LETTRES DES POILUS

Lundi 10 novembre 2014 à 18h
Représentation de la pièce « Gens de 14 ».
Entrée gratuite. Salle Vincent Scotto.

Mardi 11 novembre 2014 à 11h
Commémoration au monument aux morts
(lâcher de colombes, chant, lectures,
exposition en salle du conseil municipal).

www.ville-saint-laurent-d-aigouze.fr

Leurs fantômes et ceux de leurs familles, paisibles ou tourmentés, racontent la guerre, leur guerre.

Entre eux, ce ne sont que déclarations d'amour. Une tragique aspiration à la paix.

Les lettres des poilus, écrites au cœur des combats, sont les témoignages poignants d'hommes jeunes et aimants, sacrifiés au feu guerrier.

On y écoute les pulsations désespérées de la vie, c'est l'effroyable découverte de ce qu'est la guerre.

En proposant un montage poétique de ces lettres, Gens de 14 veut donner à entendre les mots de ces hommes, leur pa-

role incarnée, proche, à nouveau vivante.

Que la vibration de cette parole ne se perde jamais...

Sur scène, sept acteurs : deux d'entre eux ont une douzaine d'années, les cinq autres, de seize à cinquante ans.

Les lettres circulent de main en main, de voix en voix, de génération en génération...

Les textes se coupent, se répondent, se lisent en miroir. Telle lettre du jeune soldat français n'est-elle pas mot pour mot celle du jeune soldat allemand? L'angoisse et l'espérance des femmes et des enfants au-delà des frontières, la même?



Exposition photos Haïti la vie continue

La commission culture, tourisme et patrimoine immatériel organise une exposition sur Haïti du 22 au 29 novembre, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, salle du conseil municipal

Damien, qui es-tu ?

J'ai 38 ans. Je suis originaire d'Haïti où j'ai passé les 7 premières années de ma vie. Créer des images est chez moi un besoin. Aujourd'hui je fais des portraits, des reportages de mariages, de naissances mais aussi d'événements.

Pourquoi ce reportage à Haïti ?

Depuis mon arrivé en France à l'âge de 7 ans, je ne suis jamais retourné à Haïti.

Réaliser un reportage-photo sur le pays qui m'a vu naître, c'est un moyen d'apporter un témoignage culturel sur ce pays tel qu'il est vraiment et non pas au travers de son actualité, du tremblement de terre ou de la violence qu'on y trouve. Je préfère montrer Haïti par ses habitants, ses paysages, sa vie dans ce qu'elle a de plus ... haïtien. Ces brefs séjours me

permettent de retrouver mes origines mais aussi une partie de ma famille qui vit toujours là-bas.

Et après ?

Malgré l'immense doute en ce qui concernait le choix de mes photos, l'exposition a eu un grand succès et les pages du livre d'or sont aujourd'hui pleines de remerciements.

Les expositions me permettent surtout de vendre des photos et des cartes postales afin de remettre le fruit de la vente à la Fondation Orange et à mon association « Haïti, la vie continue », qui souhaite aider un orphelinat sur place, car la jeunesse est l'avenir de ce pays.

J'espère aujourd'hui pouvoir faire voyager cette exposition afin de transmettre ces images et de pouvoir aider encore un peu plus ce pays, à ma manière.

Saint-Laurent-d'Aigouze 15 mars 2015

Acampado Nacioun Gardiano

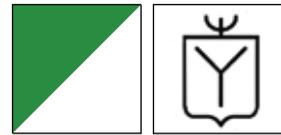
Chaque année, le 3^e dimanche de mars, la Nacioun Gardiano tient son acampado (assemblée générale) dans une commune différente. En 2015, Saint-Laurent d'Aigouze aura le plaisir de recevoir cette honorable association qui « *a pour vocation, depuis sa fondation, de maintenir et de glorifier le costume, les us et les traditions du pays d'Arles, de la Camargue et des pays taurins, de poursuivre l'épanouissement des langues d'Oc, de propager la doctrine félibréenne contenue dans l'oeuvre de Frédéric Mistral et de ses disciples* ».

Cette journée sera riche en événements, mais le point d'orgue sera certainement la présentation d'une exposition qui fera le lien entre la Nacioun et les Saint-Laurentais depuis des décennies. Aussi, si vous avez dans vos archives tout document, photographie, film, coupure de presse qui pourrait venir étoffer cette exposition, nous vous remercions de bien vouloir vous adresser en mairie, ou bien vous rapprocher de Marie-Pierre Lavergne-Albaric ou de Frédéric Fourmaud.

Le plus grand soin sera apporté aux documents qui nous seront prêtés.



HUBERT YONNET, LE PLUS EMBLÉMATIQUE DES GANADEROS FRANÇAIS 20 SEPTEMBRE 1926 – 28 JUILLET 2014



L'histoire de la manade Yonnet commence au milieu du XIX^e siècle, dans les Costières de Crau, au Mas d'Icard. Le vicomte de Laborde-Caumont y possédait une manade de bovins de pure race Camargue, et avait pour baïle-gardian, le troisième fils de son fermier, Joseph Yonnet. Ce dernier acheta en 1859 une grande partie de ce troupeau qui

allait être l'embryon d'un élevage qui sera complété plus tard par l'achat des manades Mézard (1870) et Trouche (1872).

A cette époque-là, la finalité du taureau Camargue, après avoir été celle du travail aux champs, était le jeu taurin provençal (ancêtre de la course à la cocarde) : la sélection se basait donc sur le caractère agressif des animaux. On était encore pourtant assez loin de ce que le spectacle est devenu de nos jours.

Dans ces jeux, les taureaux de Yonnet tenaient leur place et certains d'entre eux

connurent la célébrité, tels Pedro, Cocalis, Tarascounian, Bourguignoun... Par ailleurs, Joseph Yonnet avait tenté, en 1861, un timide essai dans la tauromachie « à l'espagnole » qui faisait peu à peu son apparition dans le Midi. Puis, ce fut en 1869 que Joseph, accompagné de son fils Christophe, se rendit en Espagne pour acheter un lot de sept « vacas de vientre » (vaches reproductrices). Le cheptel était alors composé de 62 mâles et 112 femelles avec leurs veaux.

Les premiers Yonnet courus en capea le furent dans la plaza arlésienne le 23

mai 1886 par le novillero Frascuelo. Alors que Nîmes connaissait déjà depuis longtemps la corrida « formelle », avec ses trois tercios, Arles devait se contenter de spectacles sans mise à mort, le maire M. Tardieu y étant résolument opposé. Il fallut attendre le 18 juin 1893, jour où des pensionnaires de Yonnet affrontèrent les novilleros Morenito de Valencia et Sapin. A la mort de Joseph Yonnet, le 24 mars 1894, ses fils Christophe et Valentin s'associèrent pour assumer l'héritage et perpétuer le nom et la gloire de la manade (Christophe est au Mas

JEAN MATHIEU, UNE VIE POUR LA CAMARGUE

Né le 25 décembre 1948 au Cailar, tout laisse à penser que tu étais dès lors placé sous une bonne étoile, certainement celle de la *fé*, cette *fé* que t'ont transmis les personnes, passionnées, que tu as toujours côtoyées, ces personnes-mêmes qui t'ont appris le sens du respect, la rigueur et l'amour de cette terre de Camargue.

Enfant facile selon les dires de ta maman Nicole, tu n'en faisais pas moins à ton idée et ne pensais qu'à partir, à t'évader, à retrouver la nature et à approcher ces blancs chevaux et ces taureaux couleur d'ébène.

Gilbert Fourmaud et Henri Aubanel avaient pris conscience de ta passion et ne manquaient pas de venir te chercher en voiture pour t'emmener monter à cheval, quand tu ne parlais pas en Solex, la selle gardianne entre les jambes, jusqu'aux Saintes-Maries-de-la-Mer. A l'époque, tu n'avais pas ta propre selle, et Max Florentin avait la gentillesse de t'en prêter une, que tu ne manquais pas de lui restituer en fin de saison, rutilante et entièrement révisée.

Après une formation dans les machines agricoles, tu intégras à l'âge de 18 ans (alors que la fête de Saint-Laurent bat son plein...) la brigade des sapeurs pompiers de Paris : tu y resteras 15 ans, 15 années au cours desquelles



du Village [L'esquinau] et Valentin au Mas du Pèbre). Continuant dans l'optique paternelle, procédant à des sélections rigoureuses, ils purent sortir des cocardiers qui resteront célèbres : Madur, Beauséjour, Lou Jouselé, Tigre, Escourpioun, Marco-Mau, Lou Catalan, Metodo, Mazzantini, Estella... La première sortie du bétail au nom de Yonnet frères fut une course « libre » donnée à Arles le 20 mai 1894.

Fils de Christophe et de Rosita Mathilde Fumes, Hubert Yonnet est né au Salin-de-Badon le 20 septembre 1926. Après des études primaires, il assista son père (qui ne lui parlait qu'en provençal) dans la conduite de la manade qu'il ne quittera pratiquement plus. Les premiers exemplaires portant son nom courront à Marseille le 8 juillet 1956. Par la suite,

tu t'illustreras à plusieurs reprises par ton sens du devoir, par ton courage et ta connaissance du métier; tu auras d'ailleurs l'occasion de serrer la main du Général de Gaulle. Mais 15 années également au cours desquelles tu multiplieras les allers-retours entre la Capitale et ta terre de Camargue; Claude Saumade, pour lequel tu avais une véritable admiration, n'est-il pas venu te chercher puis te ramener à l'aéroport de Montpellier le temps d'aller faire courir Samourai? Cependant, sous ton uniforme ton envie de devenir gardian ne t'a jamais quittée... ▶



↑ 2010, ferrade lors de la Journée de la maintenance en son honneur aux Saintes-Maries-de-la-Mer

les années 1960 furent une période heureuse pour ce ganadero passionné qui collectionna de francs succès parmi lesquels Béziers et Lunel. Puis vint le 2 août 1979 où six novillos de Yonnet furent présentés outre-Pyrénées, dans la plaza barcelonaise : la ganaderia de La Belugo venait d'ouvrir une voie qu'alliaient alors pouvoir emprunter à leur tour les autres éleveurs de notre pays.

L'élevage venait d'acquérir

ses lettres de noblesse : encouragé par ses résultats, Hubert voulut sortir du cercle étroit des novilladas et tenter sa chance en corrida de toros ; la première sortie eut donc lieu à Palavas le 11 septembre 1983 devant les diestros Juan Ramos, J.A. Espla et Luis Reina : 19 rencontres pour le total des premiers tercios et vuelta posthume pour le troisième exemplaire ! La légende est en marche... le 4 août 1991, une grande première pour les ganaderos français : les Yonnet foulent le sable de Las Ventas, les emblématiques arènes madrilènes! Au cours des fêtes 2012 et 2013, le comité des fêtes avait eu l'honneur de proposer aux aficionados deux festivals taurins avec du bétail Yonnet.

Par un triste lundi de juillet 2014, à l'âge de 87 ans, Hubert a livré son dernier combat. Il était président de la Confrérie des Gardians depuis 1972, avait été également directeur des arènes d'Arles de 1984 à 1999, président de l'association des éleveurs français de taureaux de combat, et avait présidé les principales associations de sauvegarde de la culture camarguaise ; membre fondateur du Parc naturel régional de Camargue, il en restera le trésorier jusqu'à son dernier souffle.

UNE ANECDOTE

Un jour, dans les années 1950, une vache mit bas à La Belugo et refusa d'allaiter son veau. M^{me} Yonnet voulut sauver le nourrisson, le porta dans la cuisine du mas à l'abri des froidures et entreprit de le nourrir au biberon. Peine perdue. Alors, Christophe Yonnet (père d'Hubert), alla déposer sa dépouille près de la mère qui s'en détourna. L'année suivante, la même vache fut de nouveau pleine. Le temps passa. Un soir, Christophe lisait bien au chaud dans le mas. Levant les yeux de sa lecture, il aperçut à travers la fenêtre une tache sombre qui se déplaçait dans la cour du mas. Il se lève, ouvre la porte, sort et reconnaît avec surprise la vache en question allaitant son nouveau-né. En venant ainsi tout près du maître, voulait-elle lui montrer qu'elle avait retenu la leçon ?

Ardent défenseur de notre territoire, de notre patrimoine, de notre culture, homme de passion, généreux et affable, amoureux de ses origines, il œuvra sa vie durant pour préserver ces trésors transmis par nos aïeux. Une foule dense est venu lui dire un dernier au-revoir à Notre-Dame de la Major en cette fin de mois de juillet et dans les arènes d'Arles Jean Mathieu lui avait rendu un hommage émouvant... Avec le décès d'Hubert Yonnet, c'est une page de l'histoire de la Camargue qui se tourne...

Gageons que l'encyclopédie de notre histoire s'enrichisse de nombreux autres volumes.

QUELQUES TOROS QUI ONT MARQUÉ L'HISTOIRE

- Montenegro, vuelta al ruedo à Saint-Sever après 7 piques le 23 août 1981.
- Faraman, premier toro lidié à Madrid en 1991.
- Carabin, n° 45 vuelta al ruedo à Arles le 30 mars 1997.
- Gabian n° 721, vuelta al ruedo, novillo lidié le 17 juillet 2000 à Céret.
- Pescaluno, gracié le 21 juillet 2002 dans les arènes de Lunel par Emilio Laserna.

La Camargue en deuil

Ainsi, d'abord amateur chez Saumade, à ton retour de la BSPP, tu seras gardian pendant deux ans à la manade Margé dès 1985; puis, ce seront à nouveau de longues et passionnantes années à la manade Saumade où tu verras évoluer notamment trois Bioù d'Or, Samourai, Président et Tristan. Plus récemment, tu t'étais lié d'amitié avec Renaud Vinuesa, manadier au Cailar et avais œuvré pour la reconnaissance de ce jeune élevage. Cailaren et Guapo seront deux des chevaux qui ont marqué ta vie de cavalier.

Prieur de la Confrérie des Gardians de St-Georges en 1984-85 aux côtés de Marcel Guillarmet (prieur) et Frédéric Raynaud (capitaine); puis à ton tour capitaine en 1992-93 aux côtés de Renaud Vinuesa et Richard Gilly (prieurs), tu avais à cœur de soutenir et mettre à l'honneur les gardians, les gens de métier. En mars 2010, la profession, consciente et reconnaissante de ton engagement pour la sauvegarde et le maintien de notre culture, te rendait hommage lors de la Journée de la maintenance aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

A l'automne 2002, lorsque les inondations ont frappées notre territoire, c'est de main de maître que tu as dirigé en mairie le poste de commandement, faisant preuve de discernement et de réactivité.

Autoritaire, généreux et dévoué, tu as donné tout ton temps pour ta passion et avais à cœur de transmettre ton savoir aux jeunes générations.



← Jean à cheval à 7- 8 ans, rue du Phare (actuellement rue Baroncelli)
↓ 1988, une réunion de l'association des Gardians salariés



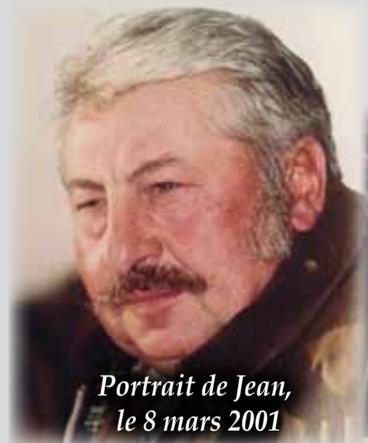
↑ Première abrivado de Jean en août 1959 à Saint-Laurent-d'Aigouze
→ Jean, sous-officier à la 7^e Compagnie des sapeurs-pompiers de Paris



Tu resteras un personnage emblématique de notre Camargue, un personnage pagnolesque même que beaucoup appelaient affectueusement «Pépé Jean»... ou «Pépé la Rondine».

Que retiendrons-nous de toi, Jean? Certainement ta connaissance des bioù, du territoire, ta maîtrise de la lengo nostro, ta rigueur dans la tenue vestimentaire et dans l'harnachement, ta sensibilité, ta générosité et ton franc parler. Tu manques déjà à tes proches et à tes amis qui aimaient bien te chahuter et à qui tu rendais bien la pareille...

Ce 30 septembre 2014, chevauchant Titus, tu t'en es allé rejoindre d'autres figures de Camargue, là-haut dans les cieux : veillez sur nous et sur le rayonnement de nos traditions.



Portrait de Jean,
le 8 mars 2001

Adesiàs Jean.
Marie-Pierre Lavergne-Albaric



Un dernier hommage à Jean, dans les arènes,
le 2 octobre 2014

La commune de Saint-Laurent-d'Aigouze renouvelle ses plus sincères condoléances à la famille de Chloé Béchard, jeune et émérite cavalière.

Bilan de la saison 2014

La Maison du tourisme a reçu une grande majorité de visiteurs pendant le mois d'août, mais on remarque aussi que la fréquentation en juin et en septembre reste significative, avec des demandes très différentes comme des balades à pied, randonnées organisées, circuits à vélo, circuits à moto et découverte du patrimoine naturel.

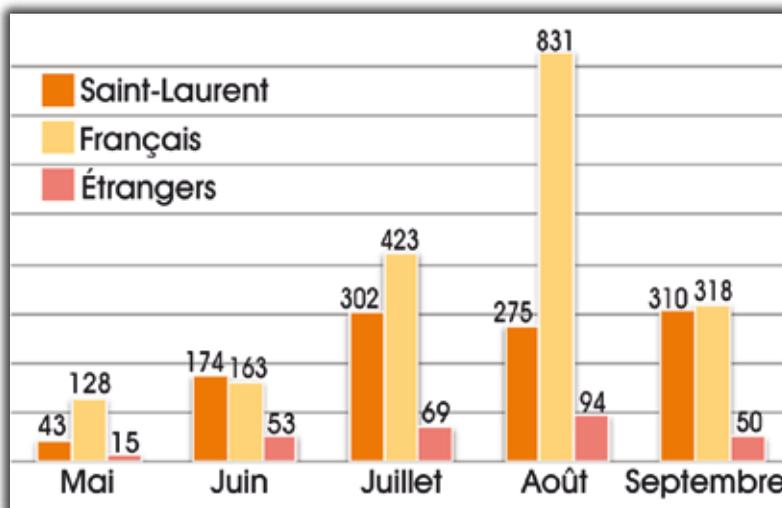
Les Saint-Laurentais ont aussi beaucoup fréquenté la Maison du tourisme (34%). Leurs demandes concernent les fêtes votives, les programmes culturels mais aussi toutes les activités et sites des régions avoisinantes. Les nouveaux arrivants recherchent des renseignements pratiques sur la commune. Pour cette saison 2014, nous avons mis l'accent sur des événementiels qui ont représenté cette saison 2014 plus de la moitié de la fréquentation totale :

▶ Les petits déjeuners/dégustation ont permis de recevoir tous les lundis entre 60 et 100 visiteurs en moyenne.

▶ Les expositions :

➔ Les peintres Saint Laurentais du 12 au 21 juillet, salle des Arches. Cette exposition a attiré autour de 330 personnes.

➔ Photographies sur le thème de la Camargue avec l'association « Reflets de Camargue ». Cette exposition du 16 au 31 août a accueilli 737 visiteurs.



Fréquentation par provenance

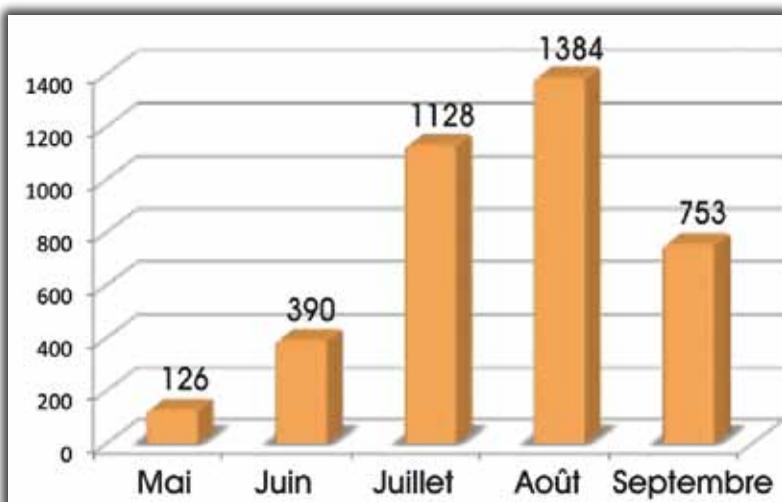
➔ Alexandra David-Néel du 10 au 21 septembre a sensibilisé le public à l'histoire incroyable de cette écrivaine-exploratrice qui fut la première femme européenne à se rendre au Tibet en 1923 dans la cité interdite de Lhassa.

▶ La visite commentée de la Tour Carbonnière en juillet, août, septembre a connu un grand succès avec 192 visiteurs.

▶ Les Journées européennes du patrimoine 2014, les 20 et 21 septembre, ont rassemblé 65 personnes.

▶ La randonnée du 4 octobre dans les prés a rassemblé près de 50 personnes.

▶ La Maison du tourisme en tant que service municipal participe également à la vie culturelle et associative du village: billetterie pour le spectacle Voltéo dans les arènes et réservation des places pour la course de la finale du Printemps des Royales.



Fréquentation sur 4 mois et demi

Marche découverte du 4 octobre

Pour clôturer la saison, La Maison du tourisme a organisé une randonnée le samedi 4 octobre jusqu'aux rizières de M. Madar, qui se trouvent sur le chemin des près à Saint-Laurent-d'Aigouze. Quarante-deux personnes, venant de toute la région : Montpellier,



La visite commentée des rizières a été le clou de la journée et c'est une véritable leçon sur la culture, l'exploitation et la commercialisation du riz que nous a donnée Cathy Berti. Les enfants, ont été ensuite très intéressés par les chèvres et les chevaux de l'écurie de Muria et les parents heureux de déguster le fromage de chèvre. C'est sous un soleil éclatant que nous sommes arrivés à la ferme

Hugon, accueillis par le maire, Laurent Péliissier, Alain Fontanès, 1^{er} adjoint et Rodolphe Teyssier, conseiller municipal délégué à la communication. Une barrique de bière de riz fraîche ainsi qu'un succulent repas fermier ont été partagé avec les convives qui nous attendaient à la ferme.

Rendez-vous a été pris pour le printemps prochain.

« A l'an que ven... »



Avignon, Gallargues, Vergèze, le Grau-du-Roi, Aigues-Mortes et la Grande-Motte, ainsi que de nombreux estivants, ont participé à cette marche d'une douzaine de kilomètres.

Les Journées européennes du patrimoine

Placées cette année sous le thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel », les Journées européennes du patrimoine se sont déroulées les 20 et 21 septembre derniers.

Marie-Pierre Lavergne-Albaric, adjointe, avec Marie et Amanda, saisonnières de la Maison du tourisme, avaient élaboré un programme qui mettait en avant, comme toujours, le patrimoine architectural de notre commune, mais qui abordait également cet aspect « naturel » d'une partie de notre territoire. Ainsi, le samedi matin, quelques dizaines de personnes s'étaient donné rendez-vous à la Maison du tourisme pour assister à la projection d'un diaporama élaboré par M. Auer qui mettait en avant les façades au charme incontestable de la commune, avec parfois une mise en parallèle avec des clichés d'autrefois. Tout au long de la matinée, le petit groupe a donc suivi un itinéraire bien précis et rencontré au fil de l'eau des intervenants passionnants : Corinne Poudevigne au temple, Serge et Christiane Planchon à l'église, Marie-Pierre Lavergne au toril des arènes, M. Barry, éminent botaniste, dans le parc du château et l'œcnologue du château de Calvières pour une visite des chais et une dégustation qui fut la bienvenue en cette fin de matinée ensoleillée. Un grand merci à ces intervenants pour leur disponibilité et au château de Calvières pour nous avoir ouvert ses portes.



Alexandra David-Néel à la Maison du tourisme

Elle a traversé deux siècles et tout le continent asiatique ! Disparue à près de 101 ans dans sa modeste maison de Digne, elle aura relaté ses aventures jusqu'à son dernier souffle, elle qui, éprise d'aventure, demanda le renouvellement de son passeport au préfet des Basses-Alpes six mois avant de s'éteindre.

Son appétit de découvertes sera nourri de ses premiers émois dans les atlas, de la traversée à pied du Saint-Gothard, d'un tour de France en vélo, de ses études musicales (elle interpréta, entre autres, Carmen dans l'opéra de Bizet)

et de sa proximité avec le géographe anarchiste Élisée Reclus et les premiers mouvements féministes.

En 1911, elle embarqua pour l'Inde à Tunis et annonça à son

saint-laurentais de mari, Philippe Néel, qu'elle reviendrait dans 18 mois... Elle y restera 14 ans, s'initiant aux spiritualités orientales et arpentant de nombreux pays : Japon, Corée, Chine, Mongolie. Elle fut surtout la première Européenne à entrer au Tibet et à séjourner à Lhassa en 1924. Un périple qu'elle relatera dans de nombreux livres, dont certains sont disponibles à la médiathèque de Saint-Laurent.

En 1925, elle obtint même le Prix Monique Berlioux de l'Académie des sports : bien que non sportive à proprement parler, elle fait partie de la liste des 269 Gloires du sport français.

Ses cendres furent transportées à Vârânasî en 1973 par sa fidèle secrétaire Marie-Madeleine Peyronnet pour être dispersées avec celles de son fils adoptif dans le Gange.

En une dizaine de jours en septembre dernier, quelques centaines de visiteurs venus de toutes parts, ont pu et ont su apprécier l'exposition



consacrée à Alexandra David-Néel qui s'est tenue à la Maison du tourisme. Les félicitations furent nombreuses pour la reconduction de cette exposition, unique et exceptionnelle de par la vie même de cette grande exploratrice mais également de par les objets rares et précieux lui ayant appartenu et que les descendants de son époux ont eu la gentillesse et la générosité de mettre à notre disposition. Qu'ils soient ici remerciés de permettre de faire connaître d'avantage la personne hors du commun que fut Alexandra.



Le dimanche matin, direction la tour Carbonnière pour une visite commentée par Marie Ruiz suivie par une promenade au sein de la réserve de Mahistre où Nans Hugon a ravi l'assistance par ses connaissances.

Ces journées ont connu une affluence intéressante où chacun a pu faire partager son savoir, son vécu, ce qui a donné lieu à des échanges entre locaux, touristes et voisins fort appréciables.

Un remerciement particulier à Marie et Amanda pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

Inauguration de la voie verte Via Rhône

Dans la matinée du samedi 18 octobre, le 1^{er} tronçon de la voie verte Via Rhône, partant de la tour Carbonnière pour aller au port de Gallician, a été inaugurée par M. Jean Denat, président du conseil général en présence de M. le Préfet du Gard, de M. le Maire, Laurent Pélissier, des élus et de la directrice territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France. Ils ont tous parcouru en vélo ou en roller les 9 km de cette voie cyclable qui fait maintenant partie des nombreux tronçons de la Via Rhône, reliant à terme le lac Léman à la Méditerranée, soit 700 km.



Philippe Brachet, 51 ans, enseignant au Japon Vos racines camarguaises sont-elles toujours présentes ?



Réussir magazine Depuis quand êtes-vous au Japon ? Pourquoi ?

Philippe Brachet Au Japon depuis 1994 pour approfondir ma connaissance du pays.

Vos racines camarguaises, sont-elles toujours là ?

Toute la famille est de Saint-Laurent, seul mon père est monté à Paris pour travailler. J'y suis né, j'y ai grandi mais la maison était la saillie parisienne de la Camargue, herbes

de Provence dans la cuisine, sachets de lavande dans les tiroirs, et puis toutes les vacances en famille à Saint-Laurent. Jusqu'à 18 ans je ne connaissais pour ainsi dire que la région parisienne et Saint-Laurent. Et je continue, chaque année avec ma famille japonaise nous venons à Saint-Laurent. Si bien que ma fille, petite, rencontrant des français ici à Sendai se présentait : « Bonjour, je m'appelle Saya, je suis de Saint-Laurent ». Mes racines camarguaises sont aussi présentes dans mon enseignement du français. Pour préparer la classe à venir, je demande aux étudiants de regarder sur leur téléphone intelligent une courte vidéo présentant le prochain contenu pédagogique, des vidéos tournées à Saint-Laurent, des vidéos où je fais la classe de français en japonais avec des paysages de Saint-Laurent en arrière-plan.

Votre expérience, votre adaptation aux mœurs extrême orientales, les difficultés face à la langue... ?

La vie dans une ville comme Sendai est très facile. Tout est organisé, tout est pensé pour ne créer aucune gêne à l'usager de la ville. Tous les guichets de la poste, des gares, des métros, de l'aéroport sont ouverts, tous ouverts, avec derrière le guichet un employé compétent complètement à son travail, serviable et zélé. Et un service encore plus admirable dans les sociétés privées, les magasins, les restaurants. En France pour

exprimer combien le client est important, on dit : « Le client est roi » ; ici au Japon : « Le client est dieu ». Oui, en entrant dans une boutique vous êtes Dieu ! Venez essayer, c'est plutôt agréable.

Vous connaissez ces aphorismes biens connus : « Qui parle plusieurs langues vit plusieurs fois », « Qui parle deux langues a deux âmes ». J'ai vraiment l'impression de vivre deux vies, d'avoir deux âmes.

À l'oral, le japonais n'est pas si difficile. Mais, on parle comme on pense, ou on pense comme on parle. On ne peut donc pas parler japonais en pensant français. Impossible. Il ne suffit pas de connaître le vocabulaire et la grammaire pour s'exprimer, il faut utiliser l'âme japonaise pour parler japonais. C'est certainement le plus difficile, c'est certainement le plus intéressant, apprendre à voir le monde avec des lunettes japonaises.

À l'écrit, le japonais est l'une des langues les plus difficiles au monde, mais encore une fois captivant. Un petit cours de langue pour vous mettre en appétit :

Leçon de japonais 1 :

un homme : 人

un arbre : 木

Un homme (encore plus stylisé) appuyé contre un arbre = repos : 休

Malin et subtil n'est-ce pas ?

Leçon de japonais 2 :

La mère : 母

La mer : 海

Regardez bien, en japonais il y a la mère dans la mer, en français la mer est dans la mère (tout est question de phonétique). Je vous laisse philosopher sur cette matrice universelle.

Votre fille pratique le flamenco ? Il me semble... racontez ?

Oui, je suis ravi que Sayané, ma fille unique, pratique le flamenco.



Selon les artistes espagnols de flamenco rencontrés en France ou au Japon, le deuxième pays du flamenco serait... le Japon (désolé pour Saint-Laurent). Un véritable engouement ici et le niveau des artistes japonais est admirable. Plusieurs sont invités par l'Espagne à aller se produire à Jerez ou Séville. Beaucoup de guitaristes et chanteurs espagnols vivent à Tokyo de leur musique. Ma fille Sayané pratique le flamenco depuis l'âge de 7 ans, elle a maintenant 14 ans, et elle a remporté cet été un prix au concours de flamenco de la très officielle association de Flamenco du Japon.

Elle est la première dans l'histoire du flamenco au Japon à remporter ce prix si jeune. Depuis, elle multiplie les tablaos avec des artistes professionnels, japonais et espagnols.

Peut-être souhaitez évoquer vos expéditions à bicyclette dans différentes parties du monde... ?

« Mais j'ai envie d'ailleurs, voilà ce qu'il faut dire. C'est une chose bête, une idée qui ne s'explique pas. J'ai envie d'ailleurs. » (*Marcel Pagnol, Marius, Acte II, scène 5, 1931*).

Encore une influence méridionale, pagnollesque, impérieuse, l'envie d'ailleurs, de prendre l'air, de briser les chaînes.

Enfant, mes parents décidaient pour moi. Adolescent, l'équipe professorale décidait pour moi. Jeune adulte, les conventions avec mon patron décidaient pour moi. Je voulais vraiment arbitrer ma vie. Alors j'ai acheté un aller-simple Paris - Montréal et j'ai tout quitté, tout plaqué et j'ai traversé le Canada de Montréal à Vancouver à vélo, pour commencer.

C'était dur, surtout au début, le vent de face comme toujours. Les paysages et les noms de lieux qui me faisaient rêver sur les cartes en France n'étaient finalement pas si transcendants. De la forêt, de la forêt, de la forêt; les Grands lacs, de l'eau, de l'eau et encore de l'eau, de la pluie pendant plusieurs jours de vélo. J'ai eu maintes fois l'envie de tout jeter dans un lac et de rentrer au chaud à la maison. Est-ce le caractère héréditaire de ma famille de paysans, opiniâtres, têtus et tenaces ? J'ai persévéré. Le rythme pris, dans l'ouest canadien, de Calgary à Vancouver, j'ai enjambé les montagnes Rocheuses. Facile.

Mais à vrai dire, le moteur du vélo se surmultipliait grâce aux rencontres avec les Canadiens. Ce peuple d'immigrants, à la vue de ce frêle garçon, seul, suant sur un vélo surchargé, m'encourageait sans réserve. Souvent, les voitures, après m'avoir dépassé, s'arrêtaient. Le conducteur venait à ma rencontre et me demandait si j'avais besoin de quelque chose, d'un repas, d'une douche, d'un gîte, d'argent... L'un d'eux m'a même confié les clés de chez lui, là, au bord de la route, il m'a donné son adresse, m'a dit qu'il partait une semaine et que je pouvais rester chez lui pendant son absence! J'ai trouvé la maison et j'ai passé quelques jours chez ce Canadien que je ne connaissais pas et dont j'ai fait plus ample connaissance à son retour chez lui. Au centre du Canada, dans la province du Manitoba, lubie juvénile, je ressentis l'impérieuse envie de savoir ce qu'il y avait au bout de la carte. À la gare routière de Winnipeg, j'ai acheté un billet de bus, plein nord, destination Thompson, fin de la voie routière. Cependant, le chemin de fer s'enfonçait encore vers le nord. Toujours plus haut, toujours plus loin, va pour le train. Et après une nuit entière à traverser la forêt boréale, arrivée à Churchill au bord de la baie d'Hudson. Terminus, tout le monde descend. Je suis au bout du monde. Le Grand nord, plus de route, plus de train, les Inuits, le pays des ours blancs et de la banquise. Des amis Inuits, chaleureux, (ce n'est pas un oxymore, les esquimaux sont chaleureux) m'ont proposé de partir avec eux dans leur village, Eskimo Point, encore plus au nord, à trois jours de chiens de Churchill. Inquiet pour un retour plus que problématique dans le monde civilisé, j'ai décliné l'offre. Dans le train qui retraversait la forêt boréale, j'ai encore rencontré un Canadien, propriétaire d'un ranch en Alberta, Et ça continue, *please, come to my house* et j'y suis allé, à vélo, et j'y ai travaillé, avec les gardians (ils disent *cow-boy* là-bas), sur un vrai cheval comme un vrai cow-boy de bandes dessinées, je gardais 800 têtes de bétail.

Puis j'ai continué ma traversée, dans les montagnes rocheuses, les points de ravitaillement se faisaient de plus en plus rares. Souvent le





Philippe et ses étudiants. Sur le tableau derrière eux, "Saint-Laurent" écrit en japonais

prochain village était à trois jours de vélo. Je faisais le plein de vivres et je partais pour trois jours sans voir grand monde. Je dormais dans la montagne, sous la tente. Je devais sans cesse me méfier des ours, sensibles à la moindre odeur, ils pouvaient passer m'arracher un bras pendant mon sommeil pour goûter à mes provisions. Alors tous les soirs j'allais à plus de trois cents mètres de ma tente, à l'aide d'une corde, accrocher tout ce qui a une odeur, savon, dentifrice, nourriture dans les branches d'un arbre. Tendus, je dormais mal, c'est fou le nombre d'animaux nocturnes qui viennent fureter tout autour de la tente, la nuit. Difficile de trouver le sommeil.

Et une immense descente jubilatoire sur Vancouver. Retour à la civilisation. Expressos divins dans le quartier italien de Vancouver. Ragaillardis, je descends à la côte ouest des États-Unis. Seattle, San Francisco. A San Francisco, dans le quartier chinois, j'achète un aller-simple San Francisco-Hong-Kong pour une boulette de riz. Je préviens d'une carte postale en France : « Je ne vais plus au Mexique comme prévu, ni en Amérique du Sud, mais en Chine ». À l'aéroport, avant d'embarquer, regardant attentivement le billet, je m'aperçois que c'est un vol San Francisco-Hong-Kong via Tokyo. Tiens, et si je descendais à Tokyo pour voir ? Après tout, ne suis-je pas libre et responsable de mon existence ?

Et me voilà à Tokyo avec mon p'tit vélo, j'avais l'air de quoi donc ? Je ne connaissais rien à ce pays. Je ne savais dire ni oui, ni non en japonais. Savez-vous, vous, dire oui ou non en japonais ? Je n'avais plus trop d'argent. J'ai mis le cap sur les montagnes, les Alpes japonaises, là la vie y est meilleur marché. J'ai grimpé, grimpé, jusqu'à un petit village, une source thermale, Kusatsu. Par hasard, je rencontre M. Nakazawa, le propriétaire de Nakazawa Hôtel Village, le riche héritier d'un grand complexe hôtelier. Il m'invite chez lui, me nourrit et me propose un petit boulot. Affamé, j'accepte. Je travaille six mois dans l'un de ses restaurants, le restaurant italien Buon Cuore. Pendant deux mois, je fais la plonge. Les mains dans la mousse, j'étudie le japonais de restaurant. Puis enjolivé d'un nœud

papillon, je passe en salle, je suis « décoration sur pied », à côté du pot de fleur, j'accueille les clients, mon côté saint-laurentais-latin-lover sert de faire-valoir à la cuisine servie dans l'établissement.

Je poursuis mon voyage à vélo à Hong-Kong bien sûr, puis en Asie du sud-est, puis en Afrique, puis je me rends compte que le pays qui m'a le plus intrigué est le Japon.

Je décide d'y retourner six mois pour mieux le cerner. C'était il y a vingt ans. Ces six mois sont devenus vingt années. Je suis maintenant marié, j'y ai acheté ma maison, j'ai établi mon école. Établi. Mon école.

L'établi de mon grand-père Jean Brachet à Saint-Laurent était un endroit fabuleux et mystérieux, la caverne de son imagination et de sa dextérité, où les matériaux, souvent de récupération pliaient à sa créativité, à sa volonté. Pas de résignation, pas de réclamation, il composait avec ce dont il disposait. Belle école.

Mon école, Quartier Latin, est à mon image, notre image. Ma femme, mon équipe et moi y enseignons ce que nous aimons : la culture latine. Le français, l'espagnol, l'italien et la salsa ! Pas de résignation, pas de réclamation, nous composons avec ce dont nous disposons. Nous avons une belle école.

Tous les Saint-Laurentais sont les bienvenus ici, à Sendai, à la maison.

À bientôt.

Mata ne !

DLM CONCEPT : Sécurisons la route de demain

Engagée auprès des collectivités territoriales et des autoroutes, DLM a récemment aménagé le Lido de la Grande-Motte (Grand travers), les remparts sud d'Aigues-Mortes, par appel d'offres. Ils ont également équipé la commune de Saint-Laurent, en barrières bois entre les cafés et les arènes (voir photo page 24).

DLM ne lésine pas sur le matériel qui est le premier investissement, la société est le premier client Hilti de la région (électro portatif, visserie, etc.), achat d'un parc de véhicules neufs et adaptés (camion, 4x4). La formation des employés est aussi importante « la dernière embauche, mon assistante, se forme en ce moment sur un logiciel d'appels d'offres. Nous ne rigolons pas sur la sécurité des employés. C'est l'image aussi de la société face aux clients. DLM leur donne un paquetage d'une valeur de 1 500€ (vestes, gants, casque, chaussures de sécurité, hiver / été, lunettes, etc.) et même, nous leur fournissons des bouteilles d'eau ! Nos employés sont rémunérés à la hauteur de leur travail, c'est du gagnant / gagnant. Notre politique sociale est avantageuse (téléphone de fonction, mutuelle santé, primes, heures supplémentaires payées) ».

Pour le futur, le développement se fera avec la conquête de nouveaux marchés grâce aux technologies nouvelles et aux hommes bien formés. « Nos tarifs sont aussi les plus bas du marché. Nous sommes régulièrement sélectionnés pour notre grille tarifaire et notre réactivité au marché. Nous prévoyons des embauches supplémentaires et de doubler notre chiffre d'affaire en 2015 ! Nous avons ouvert une antenne à Barcarès (66) pour être plus proche de nos clients. Dans un futur proche, nous prévoyons une ouverture d'agence sur Nice, puis la région parisienne, Lyon, etc. tout en gardant notre siège social à Saint-Laurent ».

DLM se lance vers une diversification de ses activités, marquage de voie et le moulage de béton extrudé (bordures en béton) par exemple, avec des investissements supplémentaires en achat de machine.

A terme, investir dans un terrain à nous et construire notre propre bâtiment pour nous développer...

DLM Concept possède une grande variété de compétences et de métiers qui lui permet d'être présent dans une large gamme de prestations :

- Glissière de sécurité ● Mobilier urbain ●
- Portiques ● Platalage bois ● Jeux de plein air ●
- Balisage routier et signalisation ●
- Marquage au sol.

La société compte 7 collaborateurs et a réalisé en 2013 un chiffre d'affaire de 1M€. Pour l'exercice de 2014, elle devrait clôturer à 3,5 M€ !



DLM CONCEPT

Petite Prade

Rte d'Aigues-Mortes

Tél. 04 66 88 87 23

06 95 52 94 80

Fax : 09 89 20 77 17

dlmconcept@yahoo.fr

www.dlmconcept.com

Le rendez-vous est pris par Rodolphe Teyssier, conseiller municipal délégué à la communication avec le PDG de l'entreprise, Éric Deboille, fondateur de celle-ci et désormais le seul actionnaire (le lancement de la société a eu lieu en 2013 avec Nicolas Dicorato). Installée sur notre commune, DLM concept, est une société spécialisée en fourniture de signalisation et équipements routiers avec une expérience de plus de 20 ans. Retour en images sur une success story à la Française.



contact@atelier-beton-design.fr
06 60 84 05 00 / 04 66 71 41 08
www.atelier-beton-design.fr



ATELIER BÉTON
Design

Plan/vasque et évier
Dalles et margelles
Tables
Mobilier

Douches et receveurs
Objets décoratifs
Résille de béton



CROQ'N DOG

Alimentation Chiens et Chats & accessoires

**Carte de fidélité
11ème sac gratuit
& Une Promo par mois**



ROYAL CANIN

PURINA

**ALS LOCATIONS
VENTE ET S.A.V.**
BTP MOTOCULTURE HYDRAULIQUE

**Flexibles
et huiles hydrauliques**

STIHL

VIKING

ECHO

Makita



**ALS Locations & Croq'n Dog - ZA Terre de Camargue
30220 Aigues Mortes - Tel: 04 66 53 68 89**

Boulangerie Festival des Pains
Valérie & Williams MAUZAC

OUVERT du lundi au samedi de 6h à 13h et de 16h à 19h30
A partir du 2 novembre : Ouvert le dimanche de 7h à 12h30

Festival DES PAINS



Boulangerie Festival des Pains (face à la Poste)
Tél. 04 66 93 20 49



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

La journée des associations organisée par la mairie est un rendez-vous traditionnel de la rentrée, qui s'est déroulé le samedi 6 septembre : vingt-cinq associations et clubs étaient présents sur la place toute la matinée.

Une météo très agréable, l'animation assurée par Philippe Clauzel, adjoint aux sports et tissus associatif et les Saint-Laurentais venus nombreux à la recherche d'une activité, ont été les facteurs d'une matinée réussie.

Un moment important
dans la vie associative,
l'occasion de se rencontrer
et de partager...

Cette année, chaque association a présenté ses activités sur la scène suivie de démonstrations. Beaucoup de participants ainsi que des élus sont restés pour prolonger cette matinée autour du repas, servi par le café du Commerce. Tous les convives apprécient ce moment important dans la vie associative, l'occasion de se rencontrer et partager leur expérience de dirigeants, de bénévoles. Leur dévouement, leur disponibilité sont à encourager et à souligner, ils participent pleinement à la vie du village. Nous souhaitons une bonne année sportive et culturelle à tous les adhérents.



rager et à souligner, ils participent pleinement à la vie du village. Nous souhaitons une bonne année sportive et culturelle à tous les adhérents.

Pub. *Service*
Décoration
Bernard Coulet

BESOIN D'UN PEINTRE ?

Tél: 04 66 64 95 21 Port: 06 82 42 89 80
Mail: contact@pubservicedecoration.fr

Peinture et Enduit décoratif Revêtements Murs et Sols Parquets Décors Trompe l'oeil



TAXI
Saint Laurent

Transport Médical Assis
Gares - Aéroports - Etc
30220 St Laurent d'Aigouze

04 66 88 12 72

06 07 34 10 48

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS SAINT-LAURENTAIS

L'ACASL est heureuse de vous présenter sa première plaquette d'information réalisée et distribuée auprès des acteurs économiques qui ont bien voulu adhérer à ce projet. Vous pouvez également vous la procurer auprès de la Maison du tourisme de Saint-Laurent-d'Aigouze. Le bureau tient à remercier les personnes qui ont bien voulu nous faire confiance pour cette réalisation. Nous rappelons que seules 25 activités économiques sont répertoriées sur ce document, malgré les 75 courriers qui ont été envoyés à tous les acteurs économiques du village pour les informer de ce projet. Ceci reste regrettable et nous espérons que l'année prochaine le nombre de participants augmentera, ce qui nous permettrait aussi de changer de type de document, afin d'accueillir plus de partenaires. Les nouveaux commerçants ou artisans qui ne sont pas encore répertoriés dans nos listings et qui souhaiteraient adhérer à notre association, sont priés de se faire connaître auprès de la présidente de l'association, Christel Cauquil au 06 75 49 53 27.

Cette plaquette a été réalisée par Sophie Pascal, infographiste à Saint-Laurent-d'Aigouze : nous la remercions vivement pour la qualité de son travail.

Nous espérons que l'association se dynamise afin de réfléchir à d'autres projets, toutes vos idées sont les bienvenues !

<https://www.facebook.com/commerçants.sllaurentdaigouze>



COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS

Des vitrines sont placées devant la Maison du tourisme, la salle Vincent Scotti et à la Maison du peuple pour y apposer les affiches des associations, afin d'éviter l'affichage sauvage. Merci de les déposer en mairie.





UN AIR DE FAMILLE

L'association Un air de famille organise sa 5^e Bourse aux jouets, dimanche 16 novembre de 9h à 17h, salle Vincent Scotto.

Si vous souhaitez vous débarrasser des jouets dont vous ne vous servez plus et faire de la place dans les placards pour vos prochains cadeaux de Noël, c'est le moment !

N'hésitez pas, venez passer une agréable journée à chiner, vous trouverez certainement votre bonheur. Attention places limitées

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS
04 66 88 12 70 ou 06 24 41 24 91
mamou30220@hotmail.com

ASSOCIATION DE LOISIRS « LES JOYEUX LURONS »

L'association a repris ses activités les mardis après-midi, salle Vincent Scotto (lotos, goûters, voyages...)

La Journée des associations a permis de porter le nombre d'adhérents à 155 (129 au 10 décembre 2013). Vous avez envie de « passer » un moment de convivialité et d'amitié, en toute simplicité, n'hésitez pas à contacter Andrée au 06 64 45 03 83, Irène au 04 66 88 14 83, Rosette au 06 31 24 31 61 ou Mireille au 06 89 81 72 90.

PROCHAINEMENT

- ◆ Le 27 septembre 2014, sortie d'une journée à Marseille, avec visite guidée panoramique de la ville, traversée en bateau pour visite libre du château d'If, déjeuner au restaurant sur le Vieux Port.
 - ◆ Le 29 novembre 2014, sortie d'une journée en Espagne (Le Perthus, La Junquera).
 - ◆ Le 16 décembre 2014, goûter de Noël avec animation.
 - ◆ Les lotos à la Maison du peuple : les 6 et 7 décembre 2014, les 17 et 18 janvier 2015, les 14 et 15 février 2015.
 - ◆ Le 7 février 2015 : repas de l'association avec animation.
 - ◆ Le 21 février 2015 : sortie d'une journée en Espagne (Le Perthus, La Junquera).
 - ◆ Du 22 au 27 juin 2015 : voyage de 6 jours au Tyrol et en Bavière.
- (Vous pouvez d'ores et déjà avoir toutes les informations auprès du bureau, où les inscriptions ont débuté). Pour tous renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher d'Andrée, Irène, Rosette ou Mireille, qui restent à votre écoute. A bientôt.

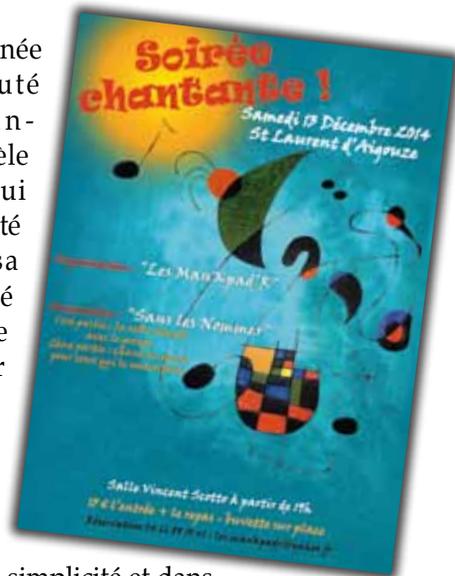
LES MANKPAD'R

Le 22 septembre, la chorale les ManKpad'R a redémarré une nouvelle année en chansons, à la Maison des associations, au-dessus de la mairie

Cette année a débuté sans Jean-Pierre, fidèle choriste qui nous a quitté cet été ; sa ponctualité et sa bonne humeur vont beaucoup nous manquer. Vous aimez chanter en toute simplicité et dans la convivialité ?

Aucune connaissance de la musique n'est exigée, alors n'hésitez pas à venir rejoindre notre chorale ou à participer à la soirée chantante organisée le samedi 13 décembre, avec le groupe « Sans les Nommer » ! A très bientôt.

**Pour tout renseignement
04 66 88 10 41**



ARCHERS PETITE CAMARGUE

Affilié à la Fédération française de tir à l'arc, le club des « Archers Petite Camargue » est ouvert à tous ceux qui souhaitent s'épanouir dans un sport technique et un club sympathique et dynamique.

Durant la saison d'hiver, les cours sont donnés dans le gymnase de Saint-Laurent-d'Aigouze, et, à partir de mars/avril, ceux-ci sont prodigués sur un terrain extérieur situé sur la commune d'Amargues.

La pratique du tir à l'arc peut être commencée à tout âge, jeune ou adulte.

Les cours pour débutants sont donnés le mercredi de 17h à 19h pour les jeunes et le samedi de 9h à 10h30 pour les adultes. Le club propose également d'autres créneaux horaires pour les plus expérimentés.

A noter sur vos agendas que les archers Petite Camargue organiseront le week-end des 13 et 14 décembre, une compétition en salle, sélective pour les championnats de France. Cette compétition se déroulera dans le gymnase de Saint-Laurent-d'Aigouze. Durant ce week-end, une centaine d'archers, dont certains pratiquent ce sport à haut niveau, seront présents sur le pas de tir.



L'accès au public est gratuit. Venez découvrir une discipline olympique accessible à tous.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE :

archersdepeticamargue@sfr.fr

LA RENTRÉE BASKET A EU LIEU À LA SALLE CAMARGUE !

Que vous soyez grands ou petits, débutants ou confirmés, n'hésitez pas à venir essayer ! Bénéficiez de trois séances gratuites avant de vous engager ! Rendez-vous sur les créneaux suivants, selon votre âge, à la salle Camargue d'Aigues-Mortes.

🏀 Cat. U5 (né 2009/2010) : mercredi de 16h30 à 17h30.

🏀 Cat. U7 (né 2008/2009) : mercredi de 17h30 à 18h30.

🏀 Cat. U9 (né 2006/2007) : mercredi de 15h à 16h30.

🏀 Cat. U11 (né 2004/2005) : mercredi de 13h30 à 15h et jeudi de 17h à 18h30.

🏀 Ateliers techniques U9/U11 (né de 2004 à 2007) : vendredi de 17h à 18h.

🏀 Ateliers techniques U13/U15 (né de 2000 à 2003) : vendredi de 18h à 19h.

🏀 Cat. U13/U15/U17 filles (née de 1998 à 2003) : mardi de 18h30 à 20h et jeudi de 18h30 à 20h.

🏀 Cat. U13/U15/U17 garçons (né de 1998 à 2003) : lundi de 19h30 à 20h45 et mercredi de 18h30 à 20h.

🏀 Cat. U17 (né en 1998/1999) : lundi de 20h45 à 22h et mercredi de 20h à 21h30.

🏀 Sénior compétition régionale (18 ans et plus) : mardi de 20h à 22h et vendredi de 20h30 à 22h.

🏀 Basket loisir (adultes) : lundi de 20h45 à 22h et mercredi de 20h à 21h30.

**Club littoral Camargue basket
Salle Camargue**

**48 boulevard Diderot - 30220 Aigues-Mortes
littoralcamarguebasket@gmail.com**

Tél. 06 01 13 68 60 - www.lcb.over-blog.com



PEINTRES EN LIBERTÉ

PEINTRES EN LIBERTÉ

Après plus de 16 ans passés au service de l'association de peinture Li pintres sant laurensen, Annick Bontemps a décidé de se retirer, suivie par tout le bureau. Qu'elle soit largement remerciée pour tout ce qu'elle a fait pour cette association et le village.

Une nouvelle association a pris la suite « Peintres en liberté », présidée par Martine Salamon, aidée d'un nouveau bureau.

Sarah Thomas, peintre américaine installée à Aimagues, sera le nouveau professeur qui accompagnera les adhérents. Elle leur proposera chaque lundi après-midi de 14h à 17h une courte partie théorique (environ une demie heure) suivie d'une longue pé-

riode pratique dans la technique choisie par chacun (huile, acrylique, pastel, dessin...).

L'adhésion est toujours de 28€ pour l'année et le cours est de 15€ pour trois heures, à régler directement au professeur.

Le mardi après-midi, ceux qui veulent « peindre en liberté » pourront se retrouver dans la salle des peintres. D'autres créneaux peuvent être envisagés à la demande.

Ce nouveau groupe fourmille d'idées nouvelles et stimulantes, venez les retrouver à la salle des peintres.

Pour tout renseignement, contacter :
Martine Salamon au 06 81 70 98 46
peintresenliberte@gmail.com

LE CLUB DE GYM ET DANSES DU MONDE

L'association vous informe que les cours ont repris le lundi 22 septembre de 19h à 20h pour un cours de danse du monde avec Anne-Marie qui nous a fait mouiller le tee-shirt.

Le mardi 23 de 19h à 20h, nous avons eu un cours d'abdos / fessiers avec David et le jeudi 25 un cours d'abdos / fessiers de 18h30 à 19h30 avec Nans, ces deux jeunes hommes nous ont bien fait travailler. Vous pouvez essayer une fois ces 3 cours gratuitement avant de prendre votre décision, salle Vincent Scotto, boulevard Gambetta.

La cotisation s'élève à 70€ pour 1 cours par semaine, 95€ pour 2 cours et 110€ pour 3 cours, de mi-septembre à mi-juin environ.

Nous continuons pendant les vacances scolaires sauf celle de Noël. Pensez à préparer vos documents : certificat médical, attestation de responsabilité civile (cf : convention avec la mairie), autorisation des deux parents pour les mineurs. Pour plus d'informations : sur place aux heures des cours ou contacter Michèle (06 89 25 14 80) ou Marie-Jo (06 75 52 07 11).

Nous vous accueillerons avec plaisir.

APE

Lors de la réunion de l'APE du 25 septembre 2014, compte-tenu du nombre restreint de personnes présentes, nous n'avons pas pu élire de nouveau bureau. Aussi, nous sommes au regret de vous informer de la **dissolution de l'association des parents d'élèves**.

■ Trop peu d'investissement collectif : un parent d'élève présent à la réunion de rentrée de l'association en plus des membres.

■ Une charge de travail trop importante pour le peu de bénévoles de l'association.

■ Le sentiment d'être parfois insuffisamment soutenu.

Pour rappel, 13 882€ (spectacle et livres de Noël, cinéma, boissons Épiphanie, chandeleur, carnaval, goûter carnaval peña, boum, projets d'école, sorties de fin d'année, fournitures pour le passage au CP, calculatrice pour les CM2 ...) ont été versés au bénéfice des élèves grâce à l'association pour l'année 2013/2014.

A noter : un bénéfice de 4 486€ a été fait pour la fête des écoles. L'état du compte bancaire est positif de 3 500€ ; cette somme va être reversée aux coopératives des écoles pour l'année 2014/2015 comme prévue dans les statuts. Les fournitures pour le passage au CP seront aussi données aux enfants car nous les avons déjà achetées en début d'année scolaire.

L'APE remercie encore tout le bureau et toutes les personnes qui se sont investies de près ou de loin et de quelque manière que ce soit pour nos enfants pendant ces années. Merci. Nous sommes désolés pour les enfants. A toutes les bonnes volontés.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE UNITÉ LOCALE DE PETITE CAMARGUE

ACTIVITÉS 2014/2015

■ L'unité locale de la Croix Rouge française de Petite Camargue pérennise et diversifie ses activités.

C'est dans ses locaux de Saint-Laurent-d'Aigouze (353 boulevard Gambetta) qu'une équipe de bénévoles, spécialement formée, va continuer, dès octobre, un atelier de lecture et d'écriture du français, à destination de tout public éprouvant des difficultés à s'exprimer dans cette langue.

■ Par ailleurs, un atelier de contes et d'histoires « Mamyvette raconte... », dédié aux enfants, sera mis en place tous les vendredis de 16h30 à 17h30.

■ Dans le cadre de la lutte contre l'isolement des personnes âgées, et l'intervention du REPAH (Réseau d'écoute pour personnes âgées et handicapées), l'unité locale va lancer une campagne de recrutements de bénévoles pour participer à ses interventions auprès de ce public (en EHPAD, dans un premier temps) de plus en plus nombreux.

■ Comme l'an passé des lotos sont programmés tout au long de l'année, à la Maison du peuple :

➔ 29 et 30 novembre de 18h à 20h.

➔ 10 janvier de 14h à 18h.

➔ 24 et 25 janvier de 18h à 20h.

Par ailleurs, pour celles et ceux qui le souhaitent, une vestiboutique et point d'hygiène sont ouverts au Grau-du-Roi, 14 bis, rue de l'Égalité, tous les lundis et jeudis de 14h à 17h.

COMMUNICATION

Notre unité locale dispose désormais de plusieurs moyens de communication sur lesquels vous pouvez nous joindre :

➔ Affaires courantes : 06 27 95 09 23

➔ Réseau d'écoute pour personnes âgées - isolement : 06 87 17 63 47 / 06 18 96 58 35

monalisa30.crf@gmail.com

➔ Mail : ul.petitecamargue@gmail.com

➔ Facebook : Croix Rouge Petite Camargue

le club
Rock, danses de couple, danses en ligne
Adultes & Enfants
Saint Laurent d'Aigouze

**Avis aux retardataires,
Rejoignez-nous, venez danser...**

Le Rock'n roll, la Salsa, la Bachata ...

Seul, en couple, ou entre amis

A partir de 10 ans

2 cours offerts

Débutant ou non

A Saint-Laurent d'Aigouze...

...dans une ambiance conviviale

Vous pouvez également nous contacter au 06 15 80 05 66
Facebook via <https://www.facebook.com/leclubrockstlaurentd'aigouze>

LE CLUB

« AU FOND DU TIROIR »

Le club a déménagé et donne maintenant exclusivement des cours de cartonnage, d'encadrement ainsi qu'une technique de baguettes en carton, au centre socio-culturel Marcel Pagnol à Vergèze.

Ces trois techniques n'utilisent qu'un seul matériau : le carton, matière noble et corvéable que l'on peut travailler de différentes façons. Il permet la mise en valeur d'une image, d'une photo, d'un dessin, d'un tableau, voire d'un petit objet par le biais de cadres sortant de l'ordinaire. Les baguettes également réalisées en carton mettront une touche finale à votre œuvre.

Tout l'art de mettre en valeur vos photos personnelles ou une simple image vous sera enseigné par un professeur compétent.

Les cours sont assurés le lundi de 19h30 à 22h et le vendredi de 14h à 18h30.

La cotisation trimestrielle est de 60€ (fractionnement possible).

CONTACT

Michèle Rual au 04 66 88 13 43

CERCLE LANGUE D'OC

Le 7 septembre 2014 a eu lieu, au Grau-du-Roi ainsi qu'à Saint-Laurent-d'Aigouze et le 14 septembre 2014 à Aigues-Mortes, le forum des associations. Bien sûr, le Cercle langue d'Oc y était représenté par des membres de notre association. Des informations sur notre fonctionnement et des bulletins d'adhésions ont été largement distribués. Pour mémoire : la cotisation de 20€ donne droit à 4 numéros de la revue «La Pouchudo» ainsi que le droit à participer gratuitement aux cours de provençal du mercredi donnés à l'école Charles Gros (environ 27 par an), sans oublier le Café provençal de chaque premier mardi du mois.

Il est à noter que les bulletins d'adhésion envoyés avant la fin de l'année donnent droit, gratuitement, au numéro de décembre de notre revue.

Pour les adhérents, le paiement de la cotisation se fera au mois de janvier 2015.

Les cours ont repris le 17 septembre 2014 à 16h15 pour les débutants et 17h30 pour les écoliers confirmés et déjà de nouveaux adhérents, désireux d'apprendre le provençal, étaient présents. Nous

leur souhaitons la bienvenue. Pour suivre ses cours, seul un crayon, une gomme et éventuellement un classeur sont nécessaires pour débiter, car les textes, à traduire et travailler, sont envoyés par courriel.

Pendant ces cours les participants peuvent soit lire, soit traduire ou simplement écouter. Au mois de juin, lors du repas de fin d'année un diplôme est remis aux écoliers débutants les plus assidus.

Pour tous renseignements, s'adresser à Silvia Puig au 06 47 55 75 99.



A Aigues-Mortes, le 7 juin 2014 en présence du Capoulié du Félibrige M. Jacques Mouttet, du conseiller à la culture M. Jean-Claude Campos, Gabriel Brun inaugure le rond-point l'Estello dóu felibrige.

LE COMITÉ DES FÊTES

La fête votive 2014 pourra rester dans les mémoires comme celle d'une transition réussie. En effet, préparée par l'ancien comité des fêtes, les derniers réglages et le déroulement ont ensuite été gérés par la nouvelle équipe pour un résultat qui, nous l'espérons, a satisfait tout le monde.

De cette «cuvée 2014», on pourra notamment retenir l'encierro nouvelle formule qui a attiré beaucoup de monde pour l'ouverture de la fête, le premier samedi. On se rappellera également des deux charlotades du jeudi puis du samedi où se sont illustrés



l'équipe du petit déjeuner et les fringants matadors Ayoub et Nicolas. Enfin, cette année marquait 25 ans de fidélité entre Saint-Laurent-d'Aigouze et la manade Lescot, fêtes comme il se doit par une

bandido de 25 taureaux le second samedi.

Pour cette semaine sans anicroche, nous tenions à remercier (dans le désordre) : le personnel de la Croix Blanche qui pour sa première à Saint-Laurent, s'est montré très professionnelle et sympathique ; la

jeunesse saint-laurentaise qui a été exemplaire ; les agents des services techniques et plus globalement l'ensemble des employés municipaux ainsi que la police municipale ; les bénévoles qui nous ont aidés et les manadiers pour la qualité du bétail mené... Toutes ces personnes ont contri-

bué à la réussite de cette fête et par là même au rayonnement de notre village.

Désormais, nous avons un nouvel objectif : faire encore mieux l'année prochaine !

LE CLUB TAURIN LOU SARRAÏÉ

La saison estivale a été plutôt positive, fréquentation en hausse aux courses de taureaux neufs en nocturne grâce à un apport non négligeable de vacanciers, il faut bien l'admettre. La fréquentation des taureaux piscine est en légère baisse par rapport aux années précédentes. La journée landaise, avec le repas de midi et la course du soir, est fort appréciée. La cuadrilla de Jean-Louis Deyris avec, à sa tête, David Laplace, champion de France, s'est encore une fois montrée à la hauteur. Le public s'est retiré enchanté.

Les sociétaires qui ont participé à la sortie à la feria Toro y Salsa de Dax du 12 au 15 septembre sont revenus ravis. Beau temps, beaucoup de monde, ambiance à l'appui, le tout dans un esprit de fête, avec une grande correction.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès à l'âge de 68 ans de notre ami Jacques Van Loo, membre fondateur du Sarraïé. À ses enfants, frères et sœurs et à toute la famille, les membres du club adressent toute leur sympathie et leurs sincères condoléances.

LI COUTET NEGRE

L'association Li Coutet Negre rappelle aux personnes qui souhaitent participer au 25^e rassemblement des Saint-Laurent de France les 26, 27 et 28 juin 2015, de contacter au plus tôt Philippe Clauzel ou René Tissot.

www.licoutetnegre@hotmail.fr
www.licoutetnegre.com

LE COMITÉ F.N.A.C.A.



Nous invitons tous les adhérents et sympathisants à participer aux manifestations suivantes :

- ◆ Le 11 novembre : présence à la commémoration au monument aux Morts.
- ◆ Le 28 novembre à partir de 12h, salle Vincent Scotto: repas annuel avec loterie et animation.
- ◆ Le 5 décembre à partir de 14h, salle des Arches (à côté de la Poste) : assemblée générale.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS,
CONTACTER :

M. René Audemard, président
04 66 88 14 40 ou 06 78 15 48 62.
M. Jean Christiaens, secrétaire
04 66 88 19 82 ou 06 65 56 71 15

UNE JOURNÉE CAMPERA RÉUSSIE

Dimanche 28 septembre, deux associations locales : Li Coutet Negre et le club taurin Lou Sarraïé ont donné rendez-vous à leurs adhérents et amis à la ganaderia de Michel Barcelo, dans le superbe site du mas du Sire à Quissac



Après un petit déjeuner copieux avec les produits du mas, place à la visite commentée de la jeune ganaderia, suivie de la tienta où l'on a pu apprécier l'élégance de Tomasito à la muleta et les qualités naissantes d'un jeune Arlésien.

Dans la jolie salle, un excellent repas préparé par Jacqueline, succéda à l'apéritif convivial pris à l'extérieur devant la placita ensoleillée. Dans ces arènes, Marie et Mathieu nous ont offert une démonstration équestre clôturant agréablement cette magnifique journée. C'est avec regret que les 80 participants ont pris congé de leurs hôtes. Merci à la famille Barcelo pour son accueil chaleureux et félicitations aux organisateurs pour cette belle initiative, à renouveler certainement.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

- ♥ Christophe Garcia et Nathalie Rodière, le 5 juillet
- ♥ Cyril Hebuterne et Stéphanie Blanquet, le 9 août
- ♥ Bastien Hours et Julie Pattus, le 9 août
- ♥ Yohann Thobie et Hélène Sirvent, le 30 août
- ♥ Frédéric Fontana et Émilie Puchol, le 13 septembre

DÉCÈS

- ◆ Jean-Pierre Tallobre, le 10 août
- ◆ Faouzia Bouker, épouse Gasdallah, le 13 août
- ◆ Francis, José, Berto, le 28 août
- ◆ Lucette, Louise Courtiol, veuve Coste, le 6 septembre
- ◆ Simone, Henriette Bertrand ép. Guitard, le 29 septembre
- ◆ Christian, André Lagarde, le 29 septembre
- ◆ Jean Mathieu, le 30 septembre
- ◆ Alain, François Rodriguez, le 3 octobre

NAISSANCES

- ☺ Luis, Raphaël, Jean-Pierre Navarro Cau, le 20 juillet
- ☺ Ophélie, Clothilde Exposito, le 27 juillet
- ☺ Shaïne Zoulef, le 27 juillet
- ☺ Romy Frazão, le 31 juillet
- ☺ Zoé, Juliette, Soline Courtin, le 9 août
- ☺ Lorenzo Waterlot, le 10 août
- ☺ Tiago, François, Xavier Meseguer Merlos, le 21 août
- ☺ Louise, Isabelle, Marie Baudot, le 25 août
- ☺ Paul, Francis, Jean Langlade, le 28 août
- ☺ Emma Charreyron, le 29 août
- ☺ Zalia Guillemain, le 30 août
- ☺ Agathe, Fathia, Rheta Lebeau, le 6 septembre
- ☺ Gabriel Jousset, le 8 septembre
- ☺ Pablo, Daniel, Marin Miralles, le 13 septembre
- ☺ Ilyes, Yussuf El Gharbi, le 19 septembre
- ☺ Mahé Limouzy Sinoir, le 21 septembre
- ☺ Louis Van Den Bosch, le 24 septembre
- ☺ Léo Nodin, le 28 septembre
- ☺ Sheryne, Aïcha, Violette Maamar, le 4 octobre

Saint-Laurent d'Aigouze
EXPO PHOTOS
Haïti La Vie Continue
 Du 22 au 29 Novembre 2014
 Salle du Conseil Municipal



Permanence du Lundi au Vendredi de 09:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30

dam's
 PHOTOGRAPHY

Plus d'infos
www.ville-saint-laurent-daigouze.fr

La Ville de
Saint-Laurent d'Aigouze
 organise

un vide-cammades
 Samedi 6 décembre 2014
 salle Vincent Scotta 9h00 à 18h00

d'arlésiennes

buvette et restauration sur place
 exposition, ateliers, etc...

Rens.
 ville-saint-laurent-daigouze.fr

AGENDA

NOVEMBRE

Lundi 10

❖ Représentation de théâtre « Gens de 14 » organisée par la commission culture, tourisme et patrimoine immatériel, salle Vincent Scotto, à 18h, entrée gratuite.

Mardi 11

❖ Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 au monument aux morts, square Général de Gaulle à 11h.

❖ Exposition « Centenaire de la première guerre mondiale », salle du conseil municipal.

Jeudi 13

❖ Café citoyen de 18h30 à 20h30, au restaurant chez Momo, face à la mairie : « L'isolement des personnes âgées. Quelles alternatives ? »

Dimanche 16

❖ 5^e bourse aux jouets organisée par Un air de famille, de 9h à 17h, salle Vincent Scotto.

Du samedi 22 au samedi 29

❖ Exposition « Haïti » organisée par la commission culture, tourisme et patrimoine immatériel, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, salle du conseil municipal.

Vendredi 28

❖ Collecte alimentaire organisée par l'Épicerie solidaire devant U-Express.

DÉCEMBRE

Vendredi 5

❖ Journée nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie, au monument aux morts, square Général de Gaulle (horaire communiqué ultérieurement).

Samedi 6

❖ Vide-commodes d'Arlésiennes organisée par la commission culture, tourisme et patrimoine immatériel, de 9h à 18h, salle Vincent Scotto.

Mercredi 10

❖ Café citoyen de 18h30 à 20h30, chez Momo : « Le massacre des italiens en 1893 à Aigues-Mortes ».

Samedi 13

❖ Soirée chantante organisée par les Mankpad'R, à partir de 19h, salle Vincent Scotto.

Samedi 13 et dimanche 14

❖ Compétition sélective pour le championnat de France organisée par les Archers de petite Camargue, au gymnase.

Jeudi 18

❖ Noël des aînés organisé par le CCAS, repas à 12h, salle Vincent Scotto.

Dimanche 21

❖ Spectacle de Noël « Il faut sauver Noël » organisé par la commission petite enfance, enfance et affaires scolaires, à 15h30, salle Vincent Scotto, entrée gratuite.

Lundi 22

❖ Marché de Noël organisé par l'association des commerçants et artisans, de 7 h à 19h, sur la place.

JANVIER 2015

Samedi 10

❖ Présentation des vœux du maire et du conseil municipal à la population à 11h45, salle Vincent Scotto.

Dimanche 25

❖ Café citoyen à partir de 11h30, salle Vincent Scotto, 2^e édition de la « Farandole des soupes ».

LOTOS

NOVEMBRE

Samedi 8 et dimanche 9

❖ Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé, la Boule joyeuse et Li Coutet Negre à 18h à la Maison du peuple et au café le Commerce.

Mardi 11

❖ Loto organisé par le club taurin Lou Sarraïé, la Boule joyeuse et Li Coutet Negre à 18h à la Maison du peuple et au café le Commerce.

Samedi 29 et dimanche 30

❖ Lotos organisés par la Croix-rouge à 18h à la Maison du peuple.

DÉCEMBRE

Samedi 6 et dimanche 7

❖ Lotos organisés par les Joyeux lurons à 18h à la Maison du peuple.

Samedi 20 et dimanche 21

❖ Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé, la Boule joyeuse et Li Coutet Negre à 18h à la Maison du peuple et au café le Commerce.

Mercredi 24 et jeudi 25

❖ Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé, la Boule joyeuse et Li Coutet Negre à 18h à la Maison du peuple et au café le Commerce.

Samedi 27 et dimanche 28

❖ Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé, la Boule joyeuse et Li Coutet Negre à 18h à la Maison du peuple et au café le Commerce.

Mercredi 31

❖ Loto organisé par le club taurin Lou Sarraïé, la Boule joyeuse et Li Coutet Negre à 18h à la Maison du peuple et au café le Commerce.

JANVIER 2015

Jeudi 1^{er}

❖ Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé, la Boule joyeuse et Li Coutet Negre à 18h à la Maison du peuple et au café le Commerce.

Samedi 3 et dimanche 4

❖ Lotos organisés par le club taurin Lou Sarraïé, la Boule joyeuse et Li Coutet Negre à 18h à la Maison du peuple et au café le Commerce.

Samedi 10

❖ Loto organisé par la Croix-rouge à 14h à la Maison du peuple.

Samedi 17 et dimanche 18

❖ Lotos organisés par les Joyeux lurons à 18h à la Maison du peuple.

Samedi 24 et dimanche 25

❖ Lotos organisés par la Croix-rouge à 18h à la Maison du peuple.